This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
1817
LIBRARIES

Holbach, Paul Henri Thiry

ÉLÉMENTS

DE LA

MORALE UNIVERSELLE,

OU

CATÉCHISME

DE LA NATURE,

Par feu M. le Baron D'HOLBACH, des académies de Pétersbourg, de Manheim et de Berlin.

Nunquam aliud natura, aliud sapientia dicit. JUVENAL.

A PARIS,

Chez G. DE BURE, rue Serpente,

N°. 6.

M. DCC. XC.

BJ
1077
.H8
cop. 2

132075I-018

AVERTISSEMENT.

La morale est une science dont les principes sont susceptibles d'une démonstration aussi claire et aussi rigoureuse que ceux du calcul et de la géométrie. Les éléments de cette science si nécessaire, peuvent être mis à la portée des hommes les plus simples et même des enfants. Pour faire sentir cette vérité, on donne ici les principes de la morale naturelle d'une façon qui les rend propres à être enseignés

VERTISSEMENT DU LIBRAIRE.

ET ouvrage, composé en
35, est véritablement du
ilosophe respectable dont
orte le nom : c'est sa fa-
lle qui nous en a remis
manuscrit autographe, et
st de son aveu que nous
publions.

à tout le monde : ils serviront à faire connoître si, comme quelques hommes le prétendent, la vertu n'est qu'une chimere, et si la morale n'est point fondée sur la nature de l'homme et sur ses intérêts les plus réels, quels que puissent être d'ailleurs ses opinions ou ses préjugés.

R. On veut indiquer que l'expérience, l'habitude et la raison rendent la société nécessaire à l'homme, et que tout lui prouve qu'il a continuellement besoin de ses semblables, dont l'amitié et les secours le rendent plus heureux qu'il ne pourroit l'être en vivant seul.

D. Est-ce que l'homme a nécessairement besoin des autres pour être heureux?

R. L'homme isolé n'a ni assez de force ni assez d'adresse pour se procurer tout ce qui est nécessaire à sa conservation, à son bien-être, et pour résister aux maux dont il seroit menacé dans l'état de solitude; en s'associant

il multiplie les moyens de pourvoir à ses besoins ; il donne pour ainsi dire, plus de base à sa propre sûreté, et il jouit d'une infinité d'avantages dont il seroit privé s'il restoit isolé.

D. Quels sont les besoins de l'homme ?

R. C'est en général tout ce que la nature et l'habitude lui ont rendu nécessaire pour se conserver et pour rendre son existence agréable. *Exemple.* Se nourrir, se vêtir, se défendre contre les injures de l'air et contre les accidents imprévus, travailler ou agir sans s'excéder, se reposer, se propager, se procurer des plaisirs.

CATÉCHISME DE LA NATURE,

OU

DIALOGUE SUR LES PRINCIPES DE LA MORALE.

D. Qu'est-ce que l'homme?

R. C'est un être sensible, intelligent, raisonnable, qui desire de se conserver et de se rendre heureux.

D. Qu'entendez-vous par un être sensible?

R. C'est celui qui a des sens, c'est-à-dire qui est conformé de maniere à recevoir de la part des objets qui l'approchent ou le

touchent des ébranlements qu'il apperçoit par les changements qu'ils operent en lui.

D. Qu'entendez-vous par les sens ?

R. C'est la vue, le toucher, le goût, l'odorat et l'ouie.

D. Quel est l'usage des sens dans l'homme, ou l'animal en général ?

R. Ils servent à lui faire recevoir les impressions des objets extérieurs appellés corps ; et ces impressions produisent en lui des changements durables ou passagers que l'on nomme *sensations*.

D. Les impressions ou sensations que l'homme reçoit par

ces sens sont-elles les mêmes?

R. Non, les unes lui plaisent et les autres lui déplaisent; il cherche les unes et desire leur durée; il a de la répugnance pour les autres et desire leur cessation; en un mot il aime les premieres et il hait les dernieres, ainsi que les objets qui les ont excitées.

D. Qu'entendez-vous par aimer ou par haïr un objet?

R. Aimer un objet c'est souhaiter sa présence; c'est vouloir la continuation de l'impression ou de l'effet qu'il produit sur nos sens; c'est approuver sa présence lorsque nous l'avons, c'est desirer cette présence lors-

qu'il est éloigné ou lorsqu'il n'agit point sur nous.

Haïr un objet c'est desirer son absence, c'est *vouloir* ou desirer qu'il cesse de faire impression sur nos sens, c'est désapprouver sa présence. Mes yeux sont attirés par un objèt; je marrête à le considérer, je me plais à le voir, je desire de le revoir encore, je voudrois en être possesseur afin d'en jouir toujours, et alors je dis que j'aime ce tableau. Mon odorat est offensé par une odèur désagréable, je me bouche le nez, je desire qu'on écarte l'objet qui me blesse, et alors je dis que je le hais.

D. Qu'est-ce que vouloir ou qu'est-ce que la volonté ?

R. La volonté est une tendance ou disposition à agir de telle ou telle maniere, produite par un mouvement d'amour ou de haine qu'excite en nous l'impression agréable ou désagréable qu'un objet a faite sur nos sens, impression qui devient alors un motif.

D. Qu'entendez-vous donc par un motif ?

R. C'est tout ce qui, en excitant en nous l'amour, ou la haine, détermine notre volonté, ou nous dispose à *agir* pour nous le procurer, ou pour l'éviter. La vue d'un ami me dé-

termine ou me dispose à m'approcher de lui pour l'embrasser et jouir de sa présence; la vue d'un ennemi me détermine à l'éviter.

D. Qu'entendez-vous par agir?

R. C'est mettre en mouvement nos organes pour nous procurer les objets que nous aimons, ou pour écarter ceux que nous haïssons. On appelle *action* ce mouvement ou cette suite de mouvements de nos organes, produits par notre volonté, qui tendent à s'approcher ou s'éloigner d'un objet qui a fait naître notre amour ou notre haine. *Exemple.* Ma

vue est frappée par un fruit ; cette impression excite mon amour ou mon desir, ce qui détermine ma volonté ou me dispose à marcher pour m'approcher de l'arbre et à étendre le bras pour cueillir son fruit.

D. Quel nom donne-t-on aux mouvements d'amour ou de haine que les objets font naître en nous?

R. On les appelle des *passions.* Ce sont des mouvements plus ou moins forts et durables de notre volonté déterminée par les objets qui remuent ou qui ont remué nos sens.

D. Ces passions sont elles toutes les mêmes?

R. Non, indépendamment de la différence que mettent entre elles leur force et leur durée, elles varient encore par la diversité des objets qui les excitent; en conséquence on les désigne sous des noms différents. On appelle *amour* la passion plus ou moins forte et durable d'un homme pour un objet qui l'attire ou qu'il veut se procurer. On appelle *haine* l'aversion plus ou moins forte et durable pour un objet qui le repousse ou qu'il veut éviter. On appelle *colere* un mouvement subit de haine contre un objet, etc.

D. Une passion détermine-t-

elle toujours la volonté de l'homme ou le fait-elle toujours agir ?

R. Elle le fait toujours agir lorsque son effet ou son impulsion n'est point arrêtée par une autre passion ; dans le cas contraire, sa volonté n'est point déterminée, et par conséquent l'action est suspendue.

D. Est-ce que l'homme peut éprouver à la fois des passions différentes ?

R. Oui, ses sens peuvent être en même temps remués par des objets différents, ou bien le même objet peut exciter en lui des passions opposées ; dans l'un et l'autre cas sa volonté est

suspendue et il n'agit point.

D. Comment nos sens peuvent-ils être remués en même temps par des objets différents?

R. C'est lorsque ces objets agissent à la fois sur nous. *Exemple.* Je vois deux fruits semblables, je les desire tous deux, mais je ne sais lequel des deux je dois prendre.

D. Comment un même objet peut-il exciter en nous des passions contraires?

R. C'est lorsque cet objet fait naître alternativement mon amour et ma haine. *Exemple.* Je vois un fruit que je desire, mais j'apprends que ce fruit est dangereux pour la

santé; alors le même fruit qui excitoit mon desir devient l'objet de ma crainte.

D. Que fait l'homme dans ces deux cas?

R. Il délibere, ensuite il choisit ou agit lorsque sa volonté a été déterminée.

D. Qu'est-ce que délibérer?

R. C'est aimer et haïr alternativement les objets qui nous remuent; c'est en être successivement attiré et repoussé.

D. Qu'est-ce que choisir?

R. C'est être déterminé par celle des passions qui est la plus forte; elle entraîne alors la volonté, et nous agissons pour obtenir l'objet que nous aimons

plus que nous ne le craignons, ou pour éviter celui que nous haïssons plus que nous ne l'aimons.

D. Expliquez-vous par un exemple ?

R. Je délibere pour savoir lequel choisir entre deux fruits; tantôt j'aime mieux l'un, tantôt j'aime mieux l'autre; à la fin j'en prends un ou je le choisis, parcequ'au moment où j'agis, ma volonté préfere celui que je choisis à celui que je laisse ; et ma volonté le préfere parceque je le crois le meilleur dans l'instant où je le choisis.

D. Comment appellez-vous les objets qui excitent l'amour

ou la haine, c'est-à-dire les passions de l'homme ?

R. Ceux qui excitent son amour s'appellent des *biens*, ou des *plaisirs ;* on dit de ces objets qu'ils sont bons, beaux, utiles, agréables, et l'on approuve les actions ou moyens qui les procurent. Ceux qui excitent sa haine s'appellent *maux* ou *douleurs ;* on dit qu'ils sont mauvais, nuisibles, difformes, désagréables, et l'on désapprouve les actions ou moyens qui les causent.

D. Cela posé qu'est-ce que le plaisir ?

R. On appelle plaisir toute impression agréable sur les sens

de l'homme causée par un objet dont il approuve ou desire la présence.

D. Qu'est-ce que la douleur?

R. C'est toute impression désagréable sur les sens de l'homme qui excite sa haine, dont il desire la cessation; ou causée par un objet dont il désapprouve la présence.

D. Tous les plaisirs que l'homme éprouve sont-ils les mêmes?

R. Non, ils varient ainsi que les maux pour la force et la durée.

D. Quels sont les plaisirs que l'homme préfere ou qui excitent le plus fortement son amour?

R. Ce sont les plus vifs et les

plus durables; ce sont ceux qui lui procurent le plus de bonheur ou qui le rendent solidement heureux.

D. Qu'est-ce que le bonheur?

R. C'est la durée ou la continuation des plaisirs ou des façons de sentir agréables à l'homme, qu'il aime et qu'il approuve comme favorables à son être.

D Qu'est-ce que le malheur?

R. C'est la durée ou la continuation des maux, ou des façons de sentir qui sont nuisibles à l'homme, qu'il hait, qu'il désapprouve comme nuisibles à son être.

D. Qu'est-ce qui est favorable à l'homme?

R J'appelle favorable tout ce qui contribue à conserver l'homme, à le maintenir dans une façon d'être qu'il aime et dont il désire la durée; en un mot ce qui le rend heureux ou lui procure du bonheur.

D. Qu'entendez-vous par ce qui est nuisible à l'homme?

R J'entends tout ce qui contribue à le détruire, ou à troubler et déranger en lui l'ordre nécessaire à son bonheur.

D. Qu'est-ce que l'ordre?

R. C'est l'état ou la façon d'être d'un tout dont les différentes parties s'accordent pour remplir les fonctions auxquelles ce tout est destiné, et conspi-

rent à conserver l'ensemble. *Exemple.* Le corps humain est un tout qui se trouve dans l'ordre lorsque toutes ses parties remplissent leurs fonctions et conspirent à le conserver en santé, qui est pour lui un état qu'il approuve; il est dans le désordre lorsque ses parties cessent de s'accorder pour produire cet effet.

D. Le plaisir peut-il être nuisible à l'homme?

R. Le plaisir n'est un bien qu'autant qu'il conserve l'homme et le maintient dans l'ordre; il est un mal lorsqu'il dérange cet ordre ou lorsque ses conséquences nuisent à son bonheur.

D. Les passions qui portent l'homme au plaisir peuvent donc être nuisibles à l'homme?

R. Les passions sont essentielles ou nécessaires à la conservation de l'homme ; elles sont bonnes ou utiles lorsqu'elles ont pour objet des plaisirs qui contribuent à son bonheur; elles sont mauvaises et nuisibles lorsqu'elles troublent en lui l'ordre, et lorsqu'elles ont pour objet des plaisirs contraires à son bonheur. *Exemple.* La nourriture est essentiellement nécessaire à l'homme ; il est de sa nature de la desirer; faute de nourriture suffisante il dépérit; en prend-il trop, il s'expose à des maladies et à la mort.

D. Le plaisir peut donc devenir un mal ?

R. Le plaisir devient un mal toutesles fois que, par lui-même ou par ses conséquences, il nuit à notre bonheur ; c'est-à-dire lorsqu'il nous empêche de jouir d'un bien-être durable qui doit être l'objet de nos desirs.

D. Le mal peut-il aussi devenir un bien pour nous ?

R Si le plaisir passager peut, par ses suites ou ses effets, devenir un mal pour nous, le mal ou la douleur passagere peut aussi devenir un bien. *Exemple.* Une médecine qui nous est désagréable au moment où nous la prenons devient un bien lors-

qu'elle rétablit notre santé.

D. L'homme peut-il toujours éprouver des plaisirs ?

R. Non ; quoique la nourriture lui soit nécessaire, il ne peut manger sans cesse, il ne trouve du plaisir dans les aliments que par intervalles ; il en est de même de tous les plaisirs, les sens de l'homme ne sont susceptibles que d'une certaine quantité de mouvement proportionnée à leur force ; ainsi les plaisirs trop vifs le fatiguent et dérangent l'ordre en lui ; les plaisirs continués ou trop souvent réitérés lui deviennent insipides, l'ennuient, et par conséquent se changent en douleur.

D. Mais n'avez-vous pas dit que le bonheur étoit le plaisir continué ; et si le plaisir continué devient un mal, comment l'homme peut-il être heureux?

R. Le bonheur demande variété et continuité dans les plaisirs ; le même plaisir deviendroit une peine s'il agissoit constamment sur nos sens ; ainsi les mêmes plaisirs ne peuvent convenir à l'homme en tout temps, il faut pour son bonheur qu'ils varient et qu'il mette des intervalles entre eux.

D. Cela posé, qu'est-ce qu'être heureux ?

R. C'est éprouver un grand nombre de plaisirs variés, qui

n'aient que la force et la duré nécessaires pour ne point nou fatiguer ni troubler l'ordre e nous ou se changer en douleur

D. Que s'ensuit-il de là ?

R. Il s'ensuit que l'homm doit, pour se rendre heureux mettre du choix dans ses plai sirs, les économiser, résiste aux passions trop vives, et fui tout ce qui peut déranger l'or dre dans sa machine soit imm diatement soit par ses suite éloignées.

D. Comment l'homme met tra-t-il du choix dans ses pla sirs ?

R. C'est par son intelligence

D. Qu'est-ce qu'un être intel ligent ?

R. C'est celui qui peut connoître et choisir les moyens nécessaires pour parvenir au but qu'il se propose, c'est-à-dire au bonheur.

D. Comment l'homme peut-il connoître et choisir ?

R. C'est par l'expérience qui lui fournit des *idées*, des *pensées*, etc.

D. Qu'est-ce que l'expérience ?

R. C'est la suite des faits, c'est-à-dire des impressions, des sensations, ou des mouvements que nos sens ont éprouvés, et des effets bons ou mauvais que les objets ont produits sur nous, et que la mémoire nous rappelle.

Exemple. Le feu m'a brûlé, voici une expérience qui m'apprend qu'il m'est nuisible.

D. Comment l'homme se retrace-t-il ses expériences, ses idées, ses pensées ?

R. C'est par la mémoire.

D. Qu'est-ce que la mémoire ?

R. C'est le pouvoir que l'homme a de se rendre présentes les expériences qu'il a faites ou les idées qu'il a reçues, lors même que les objets qui agissoient sur ses sens cessent d'être présents. *Exemple.* Par la mémoire je me rends présent un homme dont hier mes yeux ont été frappés.

D. Les objets qui agissent sur

nos sens nous laissent donc quelque impression ou trace ?

R. Oui ; les traces que les objets nous laissent s'appellent idées ou images ; nous les voyons en nous-mêmes par la pensée. La mémoire des images s'appelle imagination.

D. Qu'est-ce que la pensée?

R. C'est l'action qui se passe au dedans de l'homme toutes les fois qu'il reçoit ou se retrace l'impression que les objets extérieurs ou ses propres organes font sur lui. *Exemple.* Lorsque je pense à mon ami, je vois ou je sens en moi-même son image

D. Que fait l'homme d'après

l'expérience, la mémoire et la pensée?

R. Il juge; c'est-à-dire il compare entre eux les objets qui l'ont remué, les effets qu'ils ont produits sur ses sens, les traces ou les idées qu'ils lui ont laissées, en un mot les expériences qu'il a faites; et, d'après cette comparaison, il aime ces objets ou il les hait, ainsi que les effets qu'ils ont produits sur lui.

D. L'homme ne peut-il pas mal juger?

R. Oui, l'homme est sujet à mal juger, soit quand ses organes ne sont pas dans l'ordre, soit lorsqu'il n'a pas fait d'expériences, soit lorsque ses expé-

riences sont fausses ou insuffisantes ; alors il est dans l'erreur.

D. Qu'est-ce que l'erreur ?

R. On appelle erreur tout jugement fondé sur des expériences mal faites, insuffisantes, ou que la mémoire nous retrace peu fidèlement.

D. Nos sens peuvent donc nous tromper ?

R. Oui, nos sens nous trompent toutes les fois que notre machine est dans le désordre, ou lorsque nos organes ne remplissent point fidèlement les fonctions auxquelles ils sont destinés ; ce qui vient, soit de quelque défaut naturel dans nos sens, soit de quelque dérange-

ment durable ou passager qui leur est survenu.

D. Expliquez-vous par des exemples ?

R. Un homme dont la vue s'est affoiblie ne fait que des expériences suspectes et fausses ; un homme qui est dans l'ivresse ne voit pas les objets tels qu'ils sont, et n'est point capable d'en juger tant qu'il est dans cet état ; un homme troublé par des passions violentes ne peut juger sainement des choses ni distinguer la vérité.

D. Qu'est-ce que la vérité ?

R. On appelle vérité tout jugement fondé sur des expériences constantes et réitérées,

faites par l'homme bien organisé, c'est-à-dire dont les sens remplissent exactement leurs fonctions. *Exemple.* Quand je dis que le feu brûle et qu'il faut l'éviter, je dis une vérité, c'est-à-dire je porte un jugement confirmé par l'expérience constante de tout homme bien organisé. Quand je dis que le vice est un mal, je dis une vérité constatée par l'expérience de tout homme raisonnable

D. La vérité est-elle nécessaire à l'homme?

R. Oui, sans elle il ne peut distinguer les choses qui lui sont utiles de celles qui lui sont nuisibles; il ne peut juger de ce

qu'il doit chercher ou fuir. Un aveugle ne peut éviter le précipice qui est sur son chemin.

D. Comment l'homme parvient-il à connoître la vérité ?

R. C'est en faisant usage de ses sens pour faire des expériences réitérées sur les objets qui le remuent; d'après ces expériences il juge avec plus ou moins de promptitude et de facilité, suivant ses dispositions naturelles.

D. Qu'entendez-vous par dispositions naturelles?

R J'entends la conformation de nos organes et le plus ou moins de précision avec laquelle ils remplissent leurs fonctions;

ce qui rend l'homme plus ou moins susceptible de sentir, de penser, de juger, de faire des expériences vraies ; en conséquence de ces dispositions les hommes different les uns des autres pour l'esprit, pour l'instinct ou la vivacité de nos jugements, pour les habitudes, pour la raison.

D. Qu'est-ce que l'esprit ?

R. C'est l'usage prompt et facile du jugement et de l'expérience. L'esprit juste est celui qui juge avec promptitude d'après des expériences vraies, que la mémoire lui rappelle fidèlement ; l'esprit faux est celui qui juge d'après des expériences

fausses ou rappellées par une mémoire infidele.

D. Qu'est-ce que vous entendez par instinct ?

R. L'instinct dans l'homme est l'effet d'une disposition naturelle et cultivée par l'habitude, qui le met en état de juger avec promptitude des objets et des sentiments d'amour ou de haine qui leur sont dus, parcequ'il se rappelle sur le champ la somme des expériences qu'il a faites sur eux *Exemple.* Je m'éloigne par instinct d'une pierre qui tombe, parceque ses effets dangereux se présentent tout d'un coup à mon esprit. Un homme habitué à sentir le

prix de la vertu et les suites du crime, est tout d'un coup saisi d'horreur à la vue ou au récit d'une action criminelle.

D. Qu'est-ce que l'habitude ?

R. C'est la facilité d'agir que nous acquérons à force de réitérer les mêmes actions. *Exemple.* Nous acquérons l'habitude ou la facilité d'écrire à force de tracer les mêmes caracteres ; en conséquence nous écrivons avec plus ou moins de facilité, de promptitude et de précision, suivant que nos dispositions ont été plus ou moins exercées. Nous acquérons de même l'habitude d'aimer la vertu, à force de penser à ses avantages et de

sentir les inconvénients du vice.

D. Quand est-ce que l'homme est le plus susceptible de contracter des habitudes?

R. C'est dans l'enfance, parcequ'alors ses organes sont plus tendres, plus souples et n'opposent point de résistance aux mouvements qu'on veut leur imprimer. C'est par l'éducation que les hommes reçoivent leurs premieres idées, font leurs premieres expériences, apprennent à juger, et forment leur raison

D. Ainsi qu'est-ce que l'éducation?

R. C'est l'art de faire contrac-

ter à l'homme dans son enfance les habitudes qui peuvent contribuer à son bonheur. Elever quelqu'un, c'est lui faire faire des expériences d'après lesquelles il juge, et devient raisonnable, si l'éducation est bonne, et déraisonable si elle est mauvaise.

D. Qu'entendez-vous par la raison?

R. La raison est l'usage que l'homme apprend à faire pour son bonheur des expériences qu'il a rassemblées, des jugements qu'il a portés, des habitudes qu'il a contractées, des vérités qu'il a recueillies: en un mot la raison est l'expérience

appliquée à la conduite d'un être sensible et intelligent qui cherche le bonheur. *Exemple* L'excès dans le manger m'a souvent incommodé; j'ai jugé qu'il m'étoit contraire; la mémoire me rappelle ces expériences et ces jugements; la raison fait que j'évite de retomber dans un pareil excès. La raison est la maturité de l'esprit; elle rectifie le sentiment qui peut nous tromper.

D. Cela posé, qu'appellez-vous raisonnable?

R On appelle raisonnable toute action que l'expérience montre vraiment et solidement utile au bonheur de l'homme. On appelle déraisonnable toute

action qui, par elle-même ou par ses suites, peut nuire à sa félicité. C'est sur la raison que toute morale se fonde; et la raison n'est elle-même que le fruit de l'expérience.

D. Qu'est-ce que la morale?

R. C'est la connoissance des devoirs que la raison impose à un être sensible, intelligent, qui cherche le bonheur, et qui vit en société avec des êtres semblables à lui ou animés des mêmes desirs. En un mot la morale est la science des devoirs de l'homme.

D. Qu'entendez-vous par science?

R. C'est une suite d'expé-

riences que l'homme a faites sur chaque objet dont il s'est occupé pour découvrir s'il est utile à son bonheur. Savoir une langue c'est avoir entendu et retenu tous les sons qu'elle renferme ; savoir la morale c'est avoir fait ou recueilli les expériences nécessaires pour vivre en société.

D. Qu'entendez-vous par devoir ?

R. J'entends tout ce qu'il faut faire ou les moyens qu'il faut employer pour parvenir à la fin qu'on se propose. *Exemple.* Faire du bien à ses semblables est un devoir pour celui qui veut mériter leur amour et leur estime.

D. Ainsi, qu'entendez-vous, en général, par les devoirs de l'homme?

R. C'est tout ce que son propre intérêt, et la connoissance exacte et réfléchie des rapports qu'il a, entant qu'homme et entant que citoyen, avec la société dont il est membre, lui prescrivent et l'obligent de faire pour le maintien de cette société, pour contribuer au bonheur particulier des individus qui la compôsent, et pour établir entre eux et lui ce commerce constant et habituel de services alternativement acceptés et rendus.

D. Qu'est-ce qu'être obligé,

ou qu'entendez-vous par obligation?

R. L'obligation est la même chose que le devoir ou la nécessité. Etre obligé, c'est ne pouvoir parvenir à être heureux, ou s'exposer à être malheureux, si l'on ne prend les moyens nécessaires pour se procurer le bien qu'on desire, et pour éviter le mal qu'on craint.

D. Cela posé, qu'entendez-vous par obligation morale?

R. C'est la nécessité dans laquelle tout homme se trouve de remplir les devoirs auxquels la raison et l'expérience lui montrent que son bonheur est attaché dans la société où il vit.

D. C'est donc sur le desir du bonheur, ou sur la crainte du malheur que toute obligation est fondée?

R. Oui; dès que l'homme desire le bien et craint le mal, il se trouve obligé de prendre les moyens de se procurer l'un et d'éviter l'autre. *Exemple.* Je suis obligé d'obéir à mon pere, et mon obéissance est un devoir, parceque ses bontés, et par conséquent mon propre bonheur dépendent de mon obéissance dans la circonstance où je me trouve.

D. Quelles sont les circonstances où l'homme peut se trouver?

R. L'homme peut être considéré comme seul, ou comme vivant avec d'autres hommes; ce qui change ses circonstances ou ses rapports, et par conséquent ses devoirs.

D. Qu'appellez-vous les rapports de l'homme?

R. J'entends les différentes positions ou les différents états d'un homme comparé à d'autres hommes dont les actions influent sur son bonheur propre, ainsi que les siennes sur le leur; ou qui lui causent et aux quels il fait éprouver des plaisirs ou des peines. *Exemple.* Il existe des rapports entre un enfant et son pere, parceque ces deux êtres

influent sur leur bonheur réciproque; en conséquence de ces rapports, l'enfant doit à son pere du respect, de la tendresse et de la soumission, parceque son pere a mille moyens de le rendre heureux.

D. Ainsi les rapports de l'homme sont les différents points de vue sous lesquels il peut être considéré?

R. Oui; lorsqu'il est considéré comme isolé, il n'a point les mêmes devoirs que lorsqu'on le considere comme vivant en société avec d'autres hommes qui peuvent le rendre heureux ou malheureux.

D. Est-ce qu'un homme isolé est assujetti à des devoirs?

R. Oui; il desire nécessairement de se conserver et de se rendre heureux; et dès qu'il se propose cette fin, il est obligé d'en prendre les moyens.

D. Quels sont les devoirs de l'homme considéré tout seul?

R. De faire tout ce qu'exige le soin de sa conservation, le desir de son bonheur, et d'éviter tout ce qui peut lui nuire, soit immédiatement, soit par ses conséquences. Ainsi l'homme isolé est obligé de mettre du choix dans ses plaisirs, de les économiser, de modérer ses passions, d'éviter ce qui pourroit altérer sa santé, lui causer de la douleur, déranger l'ordre dans

sa machine. La prudence, la modération, la tempérance sont donc également des devoirs pour l'homme, soit qu'il vive seul ou en société.

D. Mais l'homme ne peut-il pas se tuer?

R. Un homme qui veut se tuer, sans aucun motif, n'est plus dans l'ordre; son organisation viciée ou dérangée par quelque cause que ce soit, ne lui permet ni de consulter la raison, ni d'écouter la voix de la nature qui l'avertit de se conserver. C'est aux loix à le surveiller, et, s'il se peut, à la médecine de le guérir.

D. Qu'est-ce que la prudence dans l'homme isolé?

R. C'est le devoir que la raison lui impose de choisir les moyens propres à se conserver.

D. Qu'est-ce que la modération?

R. C'est le devoir de faire usage, dans les plaisirs, de la mesure que l'expérience et la raison nous ont montrée nécessaire pour les rendre durables.

D. Qu'est-ce que la tempérance?

R. C'est le devoir de s'abstenir de tout ce qui peut nous devenir nuisible.

D. Qu'est-ce que l'homme en société?

R. C'est l'homme vivant avec des êtres qui ont les mêmes sens, les mêmes besoins que lui;

sur le bonheur desquels ses actions influent, et dont les actions influent pareillement sur le sien.

D. Qu'est-ce qu'une société ?

R. C'est l'assemblage de plusieurs hommes réunis pour travailler par de communs efforts à leur bonheur mutuel.

D. De combien d'especes sont les sociétés ?

R. Il y en a une générale et de particulieres.

D. Qu'entendez-vous par la société générale ?

R. J'entends tout le genre humain, ou l'assemblage de tous les êtres de l'espece humaine.

D. Quelles sont les sociétés particulieres ?

R. Ce sont celles qui ne sont composées que d'une portion plus ou moins grande des êtres de l'espece humaine. Ces sociétés s'appellent *nations* lorsqu'elles sont composées d'une portion du genre humain qui se distingue du reste par le nom du pays qu'elle habite. Une cité ou ville est une société composée d'un certain nombre d'hommes de la même nation, que l'on nomme des citoyens; une famille est une société composée de quelques hommes de la même ville ou cité, que l'on nomme des *parents*, etc.

D. Combien faut-il d'hommes pour former une société?

R. Dès que deux êtres de l'espece humaine se réunissent pour obtenir une fin commune, ils forment une société. Ainsi, dans le mariage l'homme et la femme font une société; le pere vit en société avec ses enfants; les amis sont en société avec leurs amis; le marchand en fait une avec ses associés.

D. Quels sont les devoirs de l'homme en société?

R. C'est de prendre tous les moyens convenables pour obtenir la fin que la société se propose.

D. Quelle est la fin que la société se propose?

R. Sa conservation et son

bien-être, de même que chacun des membres dont elle est composée; d'où il résulte pour tous l'obligation de s'aider réciproquement pour leur bonheur commun et la conservation de la société qu'ils constituent.

D. Pourquoi chaque membre de la société est-il obligé de contribuer au bien-être de ses associés, et quel motif a-t-il pour cela ?

R. C'est qu'il a besoin de ses associés pour son propre bonheur, et que le bien qu'il leur fait rejaillit toujours sur lui-même.

D. Que veut-on faire entendre lorsqu'on dit que l'homme est sociable ?

R. On veut indiquer que l'expérience, l'habitude et la raison rendent la société nécessaire à l'homme, et que tout lui prouve qu'il a continuellement besoin de ses semblables, parceque tout seul il ne pourroit se rendre aussi heureux que lorsqu'il est aidé de leurs secours.

D. Est-ce que l'homme a besoin des autres pour se rendre heureux?

R. L'homme isolé n'a ni assez de force ni assez d'adresse pour se procurer tout ce qui est nécessaire à sa conservation, à son bien-être, et pour résister aux maux dont il seroit menacé dans l'état de solitude; en s'associant

il se procure au moins ses besoins avec plus de facilité ; il donne, pour ainsi dire, plus de base à propre sûreté, et il jouit d'une infinité d'avantages dont il seroit privé s'il restoit isolé.

D. Quels sont les besoins de l'homme?

R. C'est en général tout ce que la nature et l'habitude lui ont rendu nécessaire pour se conserver et pour rendre son existence agréable. *Exemple.* Se nourrir, se vêtir, se défendre contre les injures de l'air et contre les accidents imprévus, travailler ou agir sans s'excéder, se reposer, se propager, se procurer des plaisirs.

D. L'homme ne peut-il donc point se procurer ces choses sans le secours des autres ?

R. Non ; en venant au monde il est le plus foible des animaux ; il périroit presque aussitôt qu'il est né sans les secours continuels de ses parents, qui le nourrissent, qui lui apprennent peu à peu à se servir de ses membres, à distinguer les objets qu'il doit aimer ou craindre, chercher ou fuir ; en un mot sans leurs soins l'homme ne pourroit jamais parvenir à l'âge mûr.

D. Mais lorsqu'il est arrivé à ce terme de sa vie, ou lorsqu'il est en état de se servir de ses forces, a-t-il encore besoin des autres ?

R. Ce besoin est le même dans tous les temps : seul il ne viendroit à bout de rien sans la plus grande peine ; il ne pourroit se défendre, il seroit hors d'état de résister aux accidents qui lui surviennent ; ses associés lui rendent le travail plus facile, ils augmentent ses jouissances, il profite de leur industrie, il partage leurs plaisirs. En un mot à chaque instant l'homme dépend de ses associés.

D. Qu'appellez-vous dépendre de ses associés ?

R. C'est avoir besoin d'eux, pour multiplier ses forces ; c'est ne pouvoir se conserver ou être vraiment heureux sans eux.

C'est le besoin qui est le principe et le motif de toute dépendance ; c'est le consentement volontaire et réciproque qui en est le lien ; et de ce consentement naît toute soumission, toute subordination.

D. Ainsi, dans la société, chaque homme dépend de ses associés ?

R. Oui ; tous les hommes en société dépendent les uns des autres ; c'est-à-dire ont besoin de secours pour leur conservation et leur bonheur.

D. Qu'entendez-vous par subordination ?

R. J'entends la soumission qu'un homme, pour son propre

bien et par son consentement volontaire, doit à ceux avec lesquels il s'est lié pour sa conservation et sa félicité. L'homme ne se soumet à l'autorité de ses semblables que parceque cela est nécessaire à son bonheur.

D. Ainsi qu'est-ce que l'autorité?

R. C'est le droit de régler les actions et les volontés de celui à qui l'on procure les moyens de se conserver et de se rendre heureux.

D. Qu'entendez-vous par droit?

R. Un droit est tout pouvoir d'agir approuvé par la raison;

et alors on dit que ce pouvoir est juste et légitime.

D. Qu'entendez-vous par juste?

R. J'entends par juste tout ce qui est conforme à la raison ou ce que la raison approuve; tout ce qu'elle désapprouve ou ce qui lui est contraire, s'appelle injuste.

D. Qu'est-ce que la raison approuve?

R. Elle approuve toute action, ou l'usage de tout pouvoir qui tend au bonheur solide et réel de celui qui l'exerce, sans nuire au bonheur de ses associés. Elle désapprouve toute action, ou l'usage de tout pouvoir qui

nuit à celui qui l'exerce, ou qui ne lui procure qu'un plaisir passager aux dépens du bien-être de ses associés.

En un mot la raison approuve que tout homme fasse pour son propre bonheur tout ce qui ne nuit point au bonheur de ses associés.

D. Cela posé, qu'est-ce que la justice?

R. C'est en général l'exercice de tout pouvoir que la raison trouve conforme au bien de la société. Dans l'homme la justice est une disposition constante et habituelle à maintenir chacun dans l'usage de ses droits. Dans la société la justice est le pou-

voir qu'elle donne à chacun de ses membres d'exercer ses droits légitimes ou de faire pour son bonheur ce que la raison approuve.

D. La société a donc sur ses membres des droits justes ?

R. Oui ; chacun de ses membres dépend du corps total, puisque chacun d'eux a besoin de la société pour sa conservation et pour son bonheur propre. Ainsi l'autorité de la société est juste, ses membres lui sont subordonnés ; ils sont obligés de lui obéir pour leur bien ; elle a des droits sur eux.

D. Chaque membre d'une société a-t-il aussi des droits sur elle ?

R. La société n'a des droits justes sur ses membres que par le nombre et la nature des avantages dont elle les fait jouir ; ainsi chacun d'eux est en droit d'exiger d'elle qu'elle le rende plus heureux que s'il vivoit tout seul ou sans elle ; ce n'est qu'à cette condition qu'il lui soumet ses volontés et ses actions.

D. La société peut-elle perdre ses droits sur ses membres ?

R. Une société qui ne prendroit aucun soin de ses membres, leur deviendroit inutile ; celle qui ne leur feroit que du mal perdroit tous ses droits sur eux : la raison ne peut approuver l'exercice d'un pouvoir qui rend

malheureux des êtres réunis en société par l'espérance d'y jouir d'un bonheur plus grand que s'ils n'y vivoient pas.

D. Les droits de la société et de ses membres sont donc réciproques et conditionnels ?

R. Si la société n'a des droits légitimes sur ses membres qu'en raison des avantages qu'elle leur procure ; ses membres n'ont pareillement de justes droits sur elle que par l'utilité dont ils lui sont, ou par les services qu'ils lui rendent ; c'est là ce que l'on nomme le pacte social.

D. Qu'entendez-vous par le pacte social ?

R. Ce sont les conditions né-

cessaires sous lesquelles la société et ses membres s'engagent réciproquement à travailler conjointement à leur bonheur commun ; ou bien c'est la somme des devoirs mutuels de la société et de ses membres.

D. En quoi consistent ces devoirs ou ces conditions ?

R. Chaque membre de la société s'engage à servir, à défendre, à conserver, à rendre heureux ses associés suivant son pouvoir, à condition que ceux-ci le serviront, le protégeront, lui procureront les moyens de se conserver et de se rendre heureux, ou le feront jouir de ses droits légitimes.

D. Que peut faire un membre d'une société qui ne remplit point ses engagements envers lui ?

R. Il est en droit de la quitter ou de s'en séparer ; la raison approuve qu'il renonce à une société qui nuit à son bonheur.

D. Une société est-elle en droit d'obliger ses membres à remplir leurs engagements à son égard ?

R. Une société qui remplit ses propres engagements envers ses membres, a le droit de les obliger de remplir les leurs envers elle : la raison approuve que les sociétés privent ceux qui manquent à leurs engagements des avantages auxquels ils n'ont

droit de prétendre que lorsqu'ils y sont fidèles.

D. Comment la société oblige-t-elle ses membres ?

R. C'est par les loix.

D. Qu'est-ce que les loix ?

R. Ce sont les regles de conduite que la société prescrit à ses membres pour la conservation et le bonheur de tous.

D. La société est-elle en droit de faire des loix ?

R. Oui ; la raison approuve qu'elle prenne les moyens de conserver et de procurer la félicité à tous ses membres, et l'expérience prouve que les bonnes loix sont les plus sûrs de ces moyens.

D. Quelles sont les bonnes loix ?

R. Ce sont celles qui sont justes ou que la raison approuve ; elle n'approuve que celles qui procurent le bien-être de tous ; les mauvaises loix sont celles qui n'ont pour objet que le bien-être, la conservation, la sûreté de quelques membres aux dépens du reste de la société ; elles sont injustes ou la raison les désapprouve, parceque tous ses membres ont des droits égaux au bonheur.

D. La société peut donc se tromper et faire de mauvaises loix ?

R. Ses loix peuvent être mau-

vaises ou injustes lorsqu'elles nuisent à sa propre conservation et au bien-être du plus grand nombre de ses membres.

D. Ainsi ce que la société ou la loi commande ou permet, peut n'être pas toujours juste?

R. Ce que la société commande est juste toutes les fois que la raison l'approuve ; il est injuste lorsque la raison le désapprouve. Ce que la loi commande ou permet, peut être *licite* sans être juste ; ce qu'elle défend, peut être *illicite* sans être injuste pour cela. Ce n'est ni la société, ni la loi, ni l'usage, qui décident du juste et de l'injuste, c'est la raison. Dans une

nation guerriere et conquérante, le vol, la rapine, le meurtre, l'inhumanité peuvent être des choses licites, permises et même approuvées, sans être justes pour cela. Il est des nations où la persécution et l'intolérance sont autorisées; il en est d'autres où l'usage permet l'adultere; il en est même où le parricide est approuvé: cependant ces actions sont injustes, contraires à la raison, nuisibles au bonheur de la société.

D. Comment la société peut-elle ainsi se tromper?

R. C'est lorsqu'elle est dans l'erreur faute d'expériences suf-

fisantes, comme dans les nations sauvages; ou bien cela vient de l'ignorance, des préjugés, des passions, de l'inexpérience de ceux qui font des loix pour elle, ou qui expriment ses volontés.

D. Comment appellez-vous ceux qui parlent et agissent au nom de la société?

R. On les appelle représentants; l'ensemble des pouvoirs exercés par ces représentants, est ce qui constitue la souveraineté de la société.

D. Qu'est-ce donc que le souverain de la société?

R. Ce sont des membres de la société à qui elle a donné le

droit d'exprimer ses volontés, d'agir pour elle, de régler les actions de tous ses membres pour le bien général.

D. Chaque membre de la société est-il obligé d'obéir au souverain qu'elle a choisi ?

R. Oui ; parcequ'obéir au souverain choisi par la société, c'est obéir à la société même ; et obéir à la société est un devoir, puisque chaque membre en dépend pour son propre bien-être. Le souverain a droit de se faire obéir, parceque la société a droit de commander ce qui est juste.

D. Quels sont les droits du souverain ?

R. La raison approuve qu'il

fasse tout ce qui est utile à la société, et qu'il oblige tous ses membres à se conformer aux loix qui sont avantageuses à tous.

D. Le souverain a-t-il le droit de nuire à la société ?

R. Jamais aucun membre ni un nombre de membres quelconques ne peut avoir le droit de nuire à la société. Le souverain n'a que les droits que la société a pu lui donner ; elle n'a pu lui donner le droit de lui nuire, puisque le but de la souveraineté est de rendre la société plus heureuse qu'elle ne seroit sans elle : ainsi quand

même la société souffriroit que le souverain lui fît du mal ou lui en donneroit expressément le pouvoir, il n'en auroit pas le droit pour cela; il exerceroit un pouvoir injuste, parceque la société n'a de droits justes que ceux qui sont approuvés par la raison, et que la raison ne peut approuver ce qui nuit à la société.

D. Les droits du souverain sont donc limités?

R. Oui sans doute, ils sont limités par la raison, qui ne peut approuver que ce qui est avantageux à la société. Le souverain est un usurpateur lorsqu'il exerce sur elle un

droit qu'elle désapprouve; il est un tyran lorsqu'il exerce un pouvoir qui lui nuit.

D. Qu'appellez-vous un usurpateur?

R. C'est celui qui exerce dans la société un pouvoir qu'elle désapprouve ou qu'elle n'a point donné.

D. Qu'est-ce qu'un tyran?

R. C'est un souverain qui abuse du pouvoir que la société lui a confié, pour lui nuire à elle-même.

D. Un souverain a-t-il des devoirs à remplir?

R. Si la société est elle-même soumise à des devoirs envers ses membres, le souverain qui

la représente a aussi les siens envers elle, et ne peut s'en dispenser sans injustice. Si la société n'a de droits légitimes que ceux que la raison approuve, le souverain ne peut, comme elle, exercer que des droits consentis par la raison.

D. Quels sont les devoirs du souverain?

R. C'est en général de veiller à la conservation, à la sûreté, à la prospérité de l'état, en un mot, de maintenir la société ainsi que chacun de ses membres dans leurs droits légitimes; le bonheur et la sûreté du souverain en dépendent et y sont intimement liés.

D. Quel intérêt le souverain a-t-il à remplir ces devoirs ?

R. Sa conservation propre et son bien-être solide et permanent sont assurés dans une société puissante, florissante et heureuse, dont chaque membre est personnellement intéressé au bonheur de son chef : le souverain alors devient le pere de ses peuples ; il peut compter sur leur affection, leur estime, leur obéissance empressée et leurs secours : en un mot il joint à une grande force au dedans, une grande considération au dehors, et sa gloire est désormais assurée.

D. Qu'arrive-t-il lorsque le

souverain néglige ou viole ces devoirs ?

R. L'état tombe dans la langueur ; il se dépeuple ; on n'y trouve ni abondance, ni bonheur, ni puissance, ni industrie, ni activité ; les sujets s'énervent, se corrompent, se découragent et se détachent de leur patrie ainsi que du chef qui la gouverne ; ils ne voient en lui qu'un ennemi contre lequel ils ont un intérêt commun de réunir toutes leurs forces ; enfin un souverain qui viole les conditions expresses ou tacites du contrat social, et qui fait taire les loix devant ses passions, n'a qu'un pouvoir chancelant ;

on le hait, on le méprise, et sa vie même est en danger.

D. Le souverain a-t-il des droits légitimes sur ses sujets?

R. Il a des droits sur eux dès qu'il est nécessaire à leur bonheur.

D. Quels sont les devoirs des sujets à l'égard du souverain qui s'occupe de leur bonheur?

R. C'est de lui obéir fidèlement, de lui être inviolablement attachés, de seconder ses vues utiles, de le défendre, de lui prêter des secours, de concourir avec lui dans ce qu'il fait pour le bien de sa nation.

D. Quel intérêt les sujets ont-ils à remplir ces devoirs?

R. Les motifs de leur obéissance, de leur amour, de leur reconnoissance et de leurs secours, sont les avantages qu'un souverain vigilant leur procure: en l'aimant, en le défendant, ils aiment et défendent l'instrument de leur bonheur.

D. Les sujets ont-ils des droits sur le souverain?

R. Ils ont le droit d'exiger de lui la justice, la jouissance paisible de leurs droits et les récompenses dues à tous ceux qui secondent ses vues en servant utilement la patrie.

D. Un citoyen est-il en droit de juger la conduite de son souverain?

R. Non ; c'est la société qui seule est en droit de juger si son chef lui nuit, s'il gouverne selon les loix ou s'il les viole ; les sentiments de la société doivent décider des siens et régler sa conduite.

D. Un sujet a-t-il le droit de punir un souverain qui manque à ses devoirs?

R. Non ; c'est à l'état en corps à juger et à punir le souverain ; c'est de la société qu'il tient son pouvoir ; c'est la société qui seule est en droit de l'en priver. Un sujet qui s'arroge le droit de punir son souverain est un usurpateur criminel et injuste, puisqu'il exerce

un droit que la société ne lui a point accordé.

D. Ainsi les devoirs du souverain et des sujets sont réciproques?

R. Il n'existe point de devoirs entre les hommes qui ne soient réciproques; nul homme n'a droit de lier ou d'obliger les autres envers lui, sans être lié ou obligé lui-même envers eux; et, comme on l'a dit, les droits, pour être justes, doivent être fondés sur le bien qu'on fait; tout autre droit est l'effet de la tyrannie, de l'injustice et de la force.

D. Mais si la société, opprimée elle-même, ne procure à ses membres aucun des avan-

tages qu'ils ont droit d'en attendre ?

R. Comme la fin de toute société politique est une plus grande somme de forces, de bonheur et de jouissances pour chacun de ceux qui la composent, on peut se séparer de celle où l'on se trouve plus malheureux que si l'on vivoit seul ou dans une autre société.

D. Est-il donc une société qui puisse rendre heureux tous ses membres ?

R. La société remplit envers eux ses engagements lorsqu'elle s'occupe constamment des moyens d'assurer à chacun sa propriété, de fortifier de

toutes parts les bases de la liberté civile et politique, en un mot lorsqu'elle les maintient tous dans leurs justes droits.

D. La société ne peut-elle pas priver ses membres de leurs droits légitimes?

R. Non; elle n'est utile que lorsqu'elle les leur conserve; elle ne peut leur ôter que le pouvoir de nuire à leurs associés, pouvoir qui n'est jamais un droit, mais une injustice réelle. *Exemple.* Tout homme est libre; mais la société a le droit de lui ôter sa liberté, qui cesse d'être un de ses droits dès qu'il en fait un usage nuisible à ses associés.

D. Qu'est-ce que la liberté?

R. C'est le droit que chaque homme, en société, a de faire, pour son propre bonheur, tout ce qui ne nuit point à celui de ses associés.

D. Ainsi la liberté est fondée sur la justice?

R. Oui; la raison l'approuve; elle cesse de l'approuver dès qu'elle nuit; et dès lors elle devient une licence, une injustice que la société a le droit de punir.

D. Qu'entendez-vous par punir?

R. Punir quelqu'un c'est le rendre malheureux; c'est le priver des avantages dont il au-

roit joui s'il se fût rendu utile à ses associés. Les châtiments sont justes et nécessaires puisqu'ils sont des moyens de rendre la société heureuse, ou d'inspirer de la crainte à ceux qui voudroient la troubler par des actions nuisibles.

D. Comment appelle-t-on les actions utiles à nos associés?

R. On les appelle justes, bonnes, honnêtes et vertueuses; et l'on appelle injustes, déshonnêtes, vicieuses et criminelles celles qui leur sont nuisibles.

D. Cela posé qu'est-ce que la vertu?

R. C'est une disposition habituelle ou permanente à faire ce

qui est utile aux hommes avec lesquels nous vivons en société.

D. Pourquoi dites-vous habituelle?

R. C'est qu'une action passagere peut être utile sans que l'on soit vertueux pour l'avoir faite; la vertu suppose une volonté constante de bien faire.

D. Qu'appellez-vous utile?

R. J'appelle utile ce qui contribue à assurer à l'homme un bonheur solide et permanent. En effet on peut nuire en procurant un plaisir passager dont les suites sont dangereuses; et l'on peut être utile en faisant éprouver une douleur passagere dont le bonheur résulte. Un

chirurgien fait une opération utile quoiqu'il cause une douleur momentanée.

D. Qu'est-ce que le vice?

R. C'est une disposition habituelle à nuire à ses associés.

D. Qu'est-ce que le crime?

R. C'est toute action durable ou passagere qui fait par elle-même ou par ses conséquences un grand mal à nos associés.

D. Les vertus et les crimes sont-ils égaux?

R. Non; l'amour que l'on a pour les unes et la haine que l'on a pour les autres augmentent suivant l'étendue et la grandeur de l'utilité ou du dommage qu'ils causent; les plus grandes ver-

tus sont celles qui sont les plus utiles à la société, les plus grands crimes sont ceux dont il résulte le plus de mal pour elle. Telle est la mesure des récompenses et des châtiments qu'elle doit à ses membres.

D. La société doit-elle des récompenses à ceux qui lui sont utiles ?

R. Si elle est en droit de punir ceux qui lui nuisent, sa conservation, son bien-être, son intérêt exigent qu'elle récompense ceux qui lui sont utiles, à proportion des avantages qu'ils lui procurent.

D. Qu'appellez-vous récompenser ?

R. C'est rendre un homme plus heureux pour la bonne ou la belle action qu'il a faite.

D. Quelles sont les récompenses que la société doit aux vertus de ses membres ?

R. Elles consistent dans les marques d'amour, d'estime, de considération, de reconnoissance, dans les distinctions, les honneurs, les richesses, en un mot dans les divers avantages que cette société doit, par préférence, à ceux de ses membres qui lui sont le plus utiles, afin de les exciter, par leur propre intérêt, à lui rendre des services ou à travailler au bonheur des êtres avec lesquels ils vivent.

D. Qu'entendez-vous par intérêt?

R. J'entends en général tout ce que l'homme juge nécessaire à sa conservation et à son bonheur.

D. Les intérêts de tous les hommes sont-ils les mêmes?

R. Non; leurs intérêts varient avec leurs besoins, leurs habitudes, les idées vraies ou fausses qu'ils se sont faites du bonheur. L'intérêt d'un avare est d'amasser des richesses, l'intérêt d'un voluptueux est de se procurer des plaisirs; l'intérêt de l'homme vain est de faire de la dépense; l'intérêt de l'homme de bien est de se faire aimer de

ceux avec qui il vit, de se rendre digne de leur estime et de leur bienveillance, ou même, à leur défaut, de se mettre en droit de s'estimer lui-même. En un mot, l'intérêt de chaque homme est de se procurer les divers objets dans lesquels il s'est habitué à placer son bien-être.

D. Quel intérêt l'homme a-t-il de mériter l'estime des autres?

R. L'estime est une espece d'amour; elle suppose dans ceux qui ont ce sentiment pour nous une disposition à nous obliger, à contribuer à notre bien-être, à s'intéresser à notre conservation. Le mépris, au

contraire, est un sentiment d'aversion, dont les marques sont douloureuses, parcequ'elles nous annoncent que ceux auxquels nous l'inspirons ne sont point disposés à contribuer à notre bonheur.

D. Quel intérêt l'homme a-t-il d'obtenir, par préférence aux autres, des richesses, du crédit, des distinctions, du pouvoir dans la société?

R. C'est que ces avantages le mettent à portée de faire le bonheur d'un grand nombre de ses associés, qui se trouvent alors dans sa dépendance, et forcés de s'occuper de son bien-être auquel le leur est lié.

D. Ainsi l'homme n'est jamais désintéressé?

R. L'homme ne perd jamais de vue sa conservation et son bonheur; ainsi il agit toujours par intérêt; on l'appelle désintéressé, lorsqu'il n'a d'autre intérêt que de plaire à ses semblables, de mériter leur estime, et lorsqu'il cherche à s'en rendre digne par ses vertus ou par des actions utiles.

D. Tous les membres d'une société ne sont-ils pas intéressés à sa conservation et à sa prospérité?

R. Oui; leur liberté, leur sûreté personnelle, celle de leurs biens; enfin leur bonheur propre et individuel est intimement

lié à celui d'une société qui les maintient dans leurs droits : ce desir si naturel qu'ils ont tous de la voir heureuse et florissante s'appelle l'amour de la patrie.

D. L'amour de la patrie est donc un devoir ?

R. Oui ; c'est même pour certains hommes un besoin très impérieux. La réflexion et notre intérêt bien entendu nous portent également à cet amour, un des plus heureux fruits de la liberté, et qui, dans tous les temps et chez tous les peuples, a fait entreprendre de grandes choses.

D. Mais si la patrie ou la société ne nous fait que du mal ?

R. Elle relâche alors tous les

liens qui nous attachoient à elle : l'homme qui trouve ainsi dans sa patrie un obstacle continuel à son bonheur, s'isole nécessairement au milieu d'elle ; il devient son ennemi secret et celui de ses associés ; il se croit pleinement affranchi de ses devoirs envers eux ; il sépare ses intérêts des leurs ; il ne trouve plus de motifs pour être utile ou vertueux, ce qui annonce toujours une société mal constituée.

D. Est-ce que, dans une société corrompue, l'homme n'est point réellement intéressé à nuire à ses associés ?

R. Non ; l'homme que la société rend malheureux peut en sortir, mais il n'a pas le droit

de mal faire ni d'intérêt véritable à être vicieux; tant qu'il demeure dans la société, il doit, pour son propre intérêt, diminuer et non accroître le nombre de ses maux. Si le feu est dans la maison que j'habite je dois l'éteindre et non augmenter l'incendie.

D. Qu'entendez-vous par l'intérêt véritable?

R. C'est celui d'obtenir le bonheur le plus grand, le plus réel, le plus durable. Dans quelque circonstance que l'homme se trouve, son plus grand intérêt est d'être vertueux.

D. Comment, dans une société vicieuse, un homme peut-il

trouver quelque intérêt à être vertueux ?

R. Les hommes les plus corrompus sont forcés de reconnoître l'utilité de la vertu et de respecter ceux qui l'exercent. D'un autre côté, lors même que la société générale est vicieuse, les sociétés particulieres ont besoin de vertus ; elles sont nécessaires au bonheur des membres qui les composent ; sans elles la vie deviendroit pour eux un fardeau pénible.

D. Quelles sont ces sociétés particulieres ?

R. Ce sont celles qui sont formées par l'union des époux, que l'on nomme mariages ; celles

qui subsistent entre les parents, que l'on nomme familles; celles qui se forment entre les amis et les associés.

D. Quels sont les intérêts des membres de ces sociétés ?

R. C'est de se prêter des secours mutuels, de se rendre la vie douce et plus agréable, de travailler de concert à leur bien-être réciproque.

D. Cela posé, quels sont leurs devoirs ?

R. C'est de prendre tous les moyens de maintenir la société, et de montrer les dispositions nécessaires à cette fin. Quand on connoît la fin de la société, il est toujours aisé de connoître

les intérêts et les devoirs des associés.

D. Qu'est-ce que le mariage?

R. C'est une société formée entre l'homme et la femme pour vivre ensemble, pour se prêter des secours mutuels, et pour donner le jour à des enfants qui soient un jour les co-opérateurs de leurs travaux et les soutiens de leur vieillesse. Telle est la fin du mariage.

D. En conséquence quels sont les devoirs des époux?

R. C'est de se montrer de l'affection, de s'entr'aider, de faire tout ce qui peut maintenir leur union, d'éviter avec soin tout ce qui peut l'altérer ou

la rompre.

D. Quels sont les devoirs de l'homme ou du mari?

R. Comme la nature lui donne plus de forces qu'à sa femme, il doit la défendre, la protéger, se charger de la portion du travail dont sa foiblesse la rendroit incapable, l'éclairer de ses lumieres, lui montrer de l'attachement et lui être fidele.

D. Quels sont les devoirs de la femme?

R. C'est de se charger des soins les moins pénibles, comme de veiller à l'intérieur de la maison, d'élever les enfants dans l'âge tendre, de montrer à son mari l'affection et la ten-

dresse nécessaires pour attirer la sienne, de lui marquer la déférence qui est due à la supériorité de ses forces et de ses lumieres, de lui être fidele.

D. Pourquoi dites-vous que les époux se doivent la fidélité?

R. C'est que, dans le mariage, rien n'est plus propre que l'infidélité à détruire l'affection, la confiance, l'estime et la concorde nécessaires au maintien de l'union conjugale.

D. Mais si l'infidélité est ignorée?

R. Quelque ignorée qu'elle puisse être, elle est toujours un très grand mal, parcequ'elle détruit l'affection au moins

dans le cœur de l'un des époux, qui, s'il veut conserver la paix, est forcé de feindre des sentiments qu'il n'a point et sur lesquels il est difficile de tromper. D'ailleurs le déréglement et la débauche nuisent à l'économie, font négliger l'éducation des enfants, en un mot détournent les époux des occupations nécessaires à la société conjugale.

D. N'est-il pas des pays où l'infidélité est permise et autorisée par l'usage?

R. Il est des pays où ce crime n'est point puni, mais il n'en est pas moins blâmable aux yeux de la saine raison, qui ne peut

[illegible]

approuver que ce qui tend au bonheur des hommes, dans quelque circonstance qu'ils se trouvent. D'ailleurs l'infidélité est une injustice en ce qu'elle prive l'un des époux de ses droits légitimes.

D. Les époux ont donc des droits l'un sur l'autre ?

R. Tous les hommes qui s'associent ont des droits les uns sur les autres ; la raison approuve qu'ils exigent que l'on remplisse les engagements ou les conditions sous lesquelles l'association s'est faite ; ainsi les époux ont des droits réciproques et peuvent exiger les uns des autres de l'affection, des secours et

les sentiments nécessaires à leurs intérêts communs.

D. La polygamie ou la pluralité des femmes n'est-elle point légitime?

R. Elle est licite ou autorisée par la loi et par l'usage en de certains pays; mais elle n'en est pour cela ni plus juste, ni plus conforme à la raison, aux besoins de la nature, puisqu'elle nuit à la fin du mariage et affoiblit nécessairement l'union conjugale.

D. Est-il permis aux époux de se séparer ou de faire divorce?

R. Le divorce est défendu par la loi dans quelques pays et permis dans d'autres.

D. Quelle est sur ce point la décision de la raison ?

R. La raison ne peut approuver que les époux fassent subsister pour toujours une société qui est continuellement pour eux une source de malheurs, de troubles et de chagrins.

D. N'avez-vous pas dit que le but du mariage étoit de donner le jour à des enfants ?

R. Oui ; les hommes ont besoin de se propager, le plaisir les y sollicite, et ils y trouvent leur intérêt.

D. Comment nomme-t-on les époux qui ont eu des enfants ?

R. On les nomme peres et meres ou parents.

D. Quels sont les devoirs des parents ?

R. C'est de nourrir, de soigner, d'élever leurs enfants, d'écarter d'eux les dangers auxquels leur foiblesse les expose, de fortifier leur corps, de développer leur raison, de leur apprendre à distinguer ce qui leur est avantageux de ce qui peut leur nuire, de leur enseigner leurs devoirs ou les moyens de se rendre heureux, de leur inspirer l'amour des objets vraiment utiles, de leur faire contracter l'habitude de faire le bien, en un mot d'en former des membres utiles à la société dans laquelle ils doivent vivre.

D. Quel intérêt les parents

ont-ils à faire ces choses?

R Ils se forment par là dans leurs enfants des amis attachés, des co-opérateurs de leurs travaux, des défenseurs zélés, des soutiens et des consolateurs de leur vieillesse, en un mot des hommes occupés, pour leur propre intérêt, du bien-être de ceux à qui ils doivent le jour.

D. Les peres et meres ont-ils des droits sur leurs enfants?

R. L'homme a des droits légitimes sur tous ceux à qui il procure du bonheur; ainsi les peres et meres ont des droits sur leurs enfants, et ceux-ci sont dans leur dépendance, parceque personne n'est plus utile à ses enfants que leur pere; d'où l'on

voit que l'autorité paternelle est fondée sur la raison.

D. L'autorité paternelle a-t-elle des bornes?

R. Il n'est de droits légitimes que ceux qui sont approuvés par la raison, et la raison n'approuve que ceux qui ont pour objet le bonheur de ceux qui sont dans notre dépendance. Ainsi un pere a le droit de faire à ses enfants tout le bien dont il est capable; il peut les contraindre de faire ce qui leur est utile et de s'abstenir de ce qui leur seroit nuisible; il n'a jamais le droit de les rendre malheureux; ce seroit un abus du pouvoir, une tyrannie.

D. Les loix de quelques peuples n'attribuoient-elles pas aux peres le pouvoir de faire mourir leurs enfants?

R. Oui; mais ces loix ne leur donnoient pas pour cela le droit de le faire; car la raison ne peut approuver un pouvoir nuisible à la société, à celui qui l'exerce et à celui sur qui il est exercé. Une loi qui permet à un pere de faire mourir son enfant prive l'état d'un citoyen, le prive lui-même d'un appui; elle est contraire à l'humanité.

D. Quels sont les devoirs des enfants envers leurs peres et meres?

R. C'est de leur montrer de

l'affection, de la reconnoissance, de la docilité, de les seconder dans leurs vues, de les défendre, de les soulager dans la vieillesse et dans leurs infirmités. Toutes ces choses sont des devoirs, parceque sans elles les enfants ne peuvent se promettre la bienveillance de leurs parents, qui, à chaque instant, est nécessaire à leur propre bonheur.

D. Quel intérêt les enfants ont-ils de se conduire ainsi?

R. C'est de nourrir dans leurs parents les sentiments de tendresse dont ils ont besoin eux-mêmes; le motif de leur obéissance est fondé sur l'expérience et les lumieres supérieures de

leurs parents qui les mettent à portée de connoître mieux qu'ils ne feroient eux-mêmes ce qui leur est avantageux ou nuisible. D'ailleurs le besoin continuel que les enfants ont de leurs parents les oblige d'en dépendre et de faire des efforts pour leur plaire ; ce qui est le plus grand de leurs intérêts. Enfin les enfants, desirant de devenir peres à leur tour, sont intéressés à être aimés, soignés, soulagés dans leurs infirmités par une postérité à laquelle ils auront donné l'exemple de la piété filiale.

D. Les enfants ont-ils des droits sur leurs parents ?

R. Ils ont le droit d'exiger

d'eux tous les soins que suppose une bonne éducation ; soins sans lesquels leurs parents n'auroient pas plus de droits sur eux que des étrangers, et ne pourroient justement exiger leur reconnoissance, leur obéissance et leurs secours, toutes choses qui ne peuvent être que le salaire des bienfaits qu'ils en reçoivent. Un pere qui ne fait rien pour ses enfants ou qui ne s'occupe qu'à les rendre malheureux, est un tyran et perd ses droits sur eux.

D. Les enfants ne doivent-ils rien à des parents qui ne font rien pour eux ou qui les rendent malheureux ?

R. Ils doivent supporter avec

patience leurs défauts et leur humeur, s'efforcer de les désarmer par leur soumission ; ils se feroient justement haïr et mépriser s'ils leur rendoient le mal pour le mal ou s'ils se vengeoient d'eux ; les enfants ne doivent jamais oublier que leurs parents leur ont donné l'existence, qui seule est un très grand bien, et qui exige une reconnoissance que rien ne doit effacer.

D. Les enfants ne regardent-ils pas leurs parents comme des tyrans toutes les fois que ceux-ci contrarient leurs passions ?

R. Les enfants sont des insensés, des imprudents et des criminels lorsqu'ils résistent aux

volontés légitimes des parents qui les empêchent de se nuire à eux-mêmes, à la société dont ils sont membres, et qui ne font alors qu'exercer des droits justes; les parents ne sont des tyrans que lorsqu'ils forcent leurs enfants à des actions contraires à leur propre intérêt ou à celui des autres. Un pere vicieux et méchant n'est en droit d'attendre ni soumission, ni tendresse, ni reconnoissance de la part de ses enfants dont il se fait autant d'ennemis par les mauvais exemples qu'il leur donne; espece de corruption la plus dangereuse de toutes.

D. Outre les parents et les enfants, quels sont les autres

membres d'une famille ?

R. Ce sont les frères et les sœurs, les oncles et les tantes, les cousins, en un mot les proches.

D. Quels sont nos devoirs envers nos proches ?

R. C'est de leur montrer de l'attachement, d'être disposés à leur donner des secours et à leur faire du bien par préférence aux autres hommes avec qui nous avons des rapports moins immédiats, ou dont les actions influent moins sur nous.

D. Quels motifs ou quel intérêt pouvons-nous avoir de nous conduire ainsi ?

R. Nos proches sont des hommes avec qui nous vivons continuellement, dont nous avons un besoin fréquent, et par conséquent dans lesquels nous sommes intéressés à faire naître et à entretenir des dispositions favorables pour nous-mêmes; d'ailleurs de l'union des familles naissent les plus grands biens pour chacun des membres dont elles sont composées.

D. Les proches ont-ils des droits les uns sur les autres?

R. Tout homme qui fait du bien acquiert des droits sur ceux qu'il oblige; celui qui procure le plus de bonheur à ses proches exerce un droit légi-

time sur eux, les met dans sa dépendance, peut exiger justement leur amour, leur reconnoissance, leur obéissance ; celui qui ne fait aucun bien à ses proches est un étranger pour eux ; celui qui leur fait du mal est un ennemi.

D. Qu'est-ce que l'amitié ?

R. C'est une société ou une liaison plus particuliere, formée entre des hommes qui trouvent les uns dans les autres des qualités plus utiles et plus agréables, ou des avantages plus grands, plus nécessaires à leur bonheur que dans le reste des hommes qu'ils sont à portée de connoître.

D. Quels sont les devoirs de l'amitié ?

R. Les devoirs de l'amitié n'étant que les moyens les plus propres à entretenir cette société que l'on juge nécessaire à son bien-être, il s'ensuit que les amis se doivent des marques d'affection, de la fidélité, de la discrétion, de la confiance, des conseils, de l'indulgence, de la consolation, des secours par préférence à d'autres. Manquer à ces devoirs ce seroit rompre cette union.

D. Quel intérêt les amis ont-ils à se conduire ainsi ?

R. L'amitié n'est fondée que sur les avantages réciproques

que les amis attendent les uns des autres ; ôtez ces avantages, l'amitié ne peut subsister, et l'on en perdroit le fruit.

D. Les amis ont donc des droits les uns sur les autres ?

R. Oui ; notre ami étant absolument nécessaire à notre bonheur, peut exiger de nous des services et des marques d'attachement sans lesquels les liens de l'amitié relâchés peu à peu, seroient bientôt rompus.

D. Mais quel intérêt peut-on avoir à donner des secours et à faire des sacrifices à son ami ?

R. Un véritable ami est un bien réel que nous devons préférer à beaucoup d'autres avan-

tages, parcequ'il est plus utile à notre bonheur : ainsi secourir son ami, lui sacrifier sa fortune, c'est acheter ou conserver un bien que nous jugeons plus nécessaire, plus précieux que la fortune, dont il est le prix. En abandonnant notre ami lorsque son malheur sollicite nos soins et notre appui, nous manquons aux plus saints devoirs de l'amitié, et nous lui prouvons qu'il nous est moins cher que les divers avantages à la jouissance desquels nous le sacrifions.

D. Est-ce que la véritable amitié ne doit pas être totalement désintéressée ?

R. A parler avec précision, il n'y a dans l'homme ni amour, ni haine sans un motif plus ou moins connu, mais toujours réel; et ce motif, quel qu'il soit, est un véritable intérêt, une cause efficace de passion ou de mouvement. Il est impossible d'aimer ceux dont la société ne nous promet aucun plaisir; un ami inutile à son ami devient un étranger pour lui.

D. Ainsi qu'entend-on par l'amitié désintéressée?

R. On entend celle qui se fonde plutôt sur les qualités personnelles que possede un homme, et qui nous le font préférer, que sur les avantages

extérieurs. L'amitié intéressée est celle qui n'a pour base ou pour objet que les richesses, le crédit, le pouvoir, la faculté de nous procurer des plaisirs passagers, etc. L'amitié désintéressée se fonde sur les dispositions du cœur, sur les habitudes honnêtes, sur la bonté du caractere, sur les talents et les vertus.

D. Pourquoi faut-il préférer dans un ami les qualités personnelles aux avantages extérieurs ?

R. C'est que l'amitié est un bien; que le bien le plus solide est le plus désirable; les qualités personnelles et habituelles d'un homme sont plus constantes, plus

stables et moins sujettes à changer que les richesses, le crédit et les autres avantages extérieurs de la fortune, qui peuvent se perdre à chaque instant.

D. Cela posé, il ne peut donc y avoir d'amitié solide entre des hommes vicieux?

R. Des hommes vicieux sont des êtres habituellement disposés à nuire: ainsi l'on ne peut compter sur l'attachement de ceux qui montrent des inclinations aussi perverses: leur amitié dépend de la passion qui les remue; elle n'est que passagere. Pour être solide et durable, l'amitié demande des hommes ha-

bituellement disposés à faire du bien, et c'est là ce qu'on appelle des hommes vertueux.

D. Qu'est-ce que des associés ?

R. Ce sont des hommes qui, sous de certaines conditions, se sont engagés à réunir leurs efforts ou à travailler de concert pour obtenir quelque objet qu'ils jugent utile à leur bonheur. C'est ainsi que des marchands s'associent en vue d'une entreprise de commerce dont ils attendent du profit.

D. Quels sont les devoirs des associés ?

R. C'est de remplir fidèlement les conditions de l'asso-

ciation ou les engagements qu'ils ont pris les uns avec les autres, et de travailler de bonne foi à obtenir la fin qui leur est commune avec leurs associés.

D. Quel intérêt ou quel motif ont-ils de remplir ces devoirs ?

R. C'est qu'en refusant de les remplir ils ne pourroient obtenir la fin de leur association.

D. Les associés ont-ils des droits les uns sur les autres ?

R. Oui ; la raison et la justice approuvent que les associés obligent chacun des membres de l'association à remplir

ses engagements et à favoriser le succès de l'entreprise qu'on se propose.

D. Qu'est-ce qu'un maître?

R. C'est un homme au bonheur duquel d'autres hommes, que l'on nomme serviteurs, se sont engagés de contribuer sous des conditions avantageuses à leur propre bonheur.

D. Quels sont les devoirs d'un maître envers ses serviteurs?

R. C'est de les nourrir, de les soigner, de leur payer leur salaire, de les traiter avec bonté, de les récompenser en raison des services qu'il en reçoit et du zele qu'ils lui montrent.

D. Quel intérêt le maître a

t-il de se conduire ainsi?

R. Il a celui d'être servi par des hommes qui sentent que leur sort est lié au sien, et que leur propre intérêt les sollicite à s'occuper constamment de son bonheur.

D. Quels sont les devoirs des serviteurs?

R. C'est de servir fidèlement leur maître, de lui obéir, de lui témoigner de l'attachement, de veiller à ses intérêts, à sa sûreté, en un mot de faire leurs efforts pour mériter sa bienveillance.

D. Quel intérêt les serviteurs ont-ils de remplir ces différents devoirs?

R. L'intérêt le plus puissant, puisque c'est celui de leur propre conservation et de leur bonheur, deux buts qu'ils ne peuvent atteindre sans s'acquitter fidèlement de tous leurs devoirs envers celui dont ils ont un besoin continuel, et qui, par cela même, a sur eux des droits avoués par la raison.

D. Les serviteurs, de leur côté, ont-ils des droits sur leur maître?

R. Ils ont celui d'exiger le salaire de leurs travaux, la reconnoissance de leur attachement, les récompenses de leurs soins, en un mot les secours, l'affection et les bienfaits qui

sont le prix de leur zele et de leurs services.

D. Les devoirs de l'homme se bornent-ils à la société où il vit, à sa famille, à ses associés, en un mot aux hommes avec lesquels il a des rapports immédiats ?

R. Les devoirs de l'homme s'étendent à tous les êtres de l'espece humaine ; mais ces devoirs deviennent plus sacrés, c'est-à-dire plus nécessaires à proportion que ses rapports sont plus immédiats.

D. Qu'entendez-vous par là ?

R. Je veux dire que nos devoirs deviennent plus indispensables, c'est-à-dire plus néces-

saires à notre propre bonheur suivant qu'ils ont pour objet des hommes dont les actions influent de plus près sur ce bonheur.

D. Quelle est donc la vraie mesure des devoirs de l'homme à l'égard de ses semblables?

R. C'est l'intérêt, c'est le besoin qu'il en a, c'est l'amour légitime qu'il a pour lui-même, qui sont les mesures invariables des sentiments qu'il doit aux êtres de son espece.

D. Expliquez-vous par des exemples?

R. Je dois plus à mon pere qu'à tout autre homme dans la société, parceque j'en reçois plus de bienfaits, parceque j'en

ai un plus grand besoin pour ma propre félicité ; voilà pourquoi les crimes que l'on commet contre son pere sont regardés comme les plus odieux. Je dois plus à mon souverain qu'à un souverain étranger, parceque l'un est plus nécessaire à mon bonheur que l'autre. Je dois plus à ma nation qu'à la nation voisine, parceque mon bien-être dépend de la nation où je vis. Enfin je dois plus à mon ami ou à l'homme que je juge nécessaire à mon bonheur, qu'à un étranger ou à un inconnu dont les actions ou les qualités n'influent aucunement sur moi; en un mot chacun se sent nécessairement plus d'affection pour celui que

l'expérience lui montre le plus nécessaire à son bonheur; ses sentiments se proportionnent à la grandeur et à la certitude du bien qu'il en reçoit ou qu'il en attend.

D. Devons-nous aimer tous les hommes?

R. Oui; c'est-à-dire que l'intérêt du genre humain exige que nous soyons dans une disposition habituelle de faire du bien, ou d'être utiles à tout être de notre espece lorsque nous en avons le pouvoir.

D. Comment appellez-vous cette disposition?

R. Je l'appelle *humanité;* elle est la source de toutes les vertus sociales.

D. L'humanité est-elle un devoir ?

R. Oui ; elle est nécessaire au soutien de notre espece, et tout homme qui en fait partie y est intéressé.

D. Comment y est-il intéressé ?

R. C'est qu'un homme est un être dont un autre homme peut avoir besoin à chaque instant ; une personne que je n'ai jamais vue peut, dans mille circonstances, me conserver, me défendre, me tirer d'un danger, me procurer du bonheur, en un mot m'être utile.

D. Tout homme a-t-il droit d'exiger de l'humanité de son semblable ?

R. Oui ; la raison approuve qu'il exige de ses semblables une disposition nécessaire au soutien de l'espece humaine dont il fait partie. Il est en droit d'exiger au moins que personne ne lui nuise tant qu'il ne nuit à personne, et qu'on lui fasse du bien si l'on veut qu'il en fasse à son tour.

D. Comment est-il possible d'aimer ou de faire du bien à un homme que je ne connois point ou qui est éloigné de moi ?

R. Vous pouvez être dans la disposition de l'aimer ou de lui faire du bien ; mais vous ne pouvez exercer votre bienveillance

ou votre disposition à lui faire du bien que lorsqu'il s'établit des rapports entre vous et lui, ou lorsqu'il est à portée de sentir l'influence de vos actions. L'humanité fait naître en moi les dispositions ou la volonté de faire du bien et de prêter du secours à l'homme que je n'ai jamais vu; mais ma volonté ne peut passer à l'action que lorsque cet homme sera proche de moi et à portée de recevoir mes secours.

D. Donnez-moi un exemple?

R. Je suis disposé à vouloir du bien ou à en faire à un homme qui est à Pékin; mais je ne puis

exécuter ma volonté ou exercer cette disposition que lorsqu'il est de retour à Paris. Ce même homme, s'il est dans les mêmes dispositions, ne les exercera sur moi que si mes circonstances me font aller à la Chine.

D. Pourquoi dites-vous que l'humanité est la source de toutes les vertus sociales?

R. C'est que c'est de cette bienveillance générale pour nos semblables, ou de cette disposition habituelle à faire du bien, que découle la conduite nécessaire pour conserver la société humaine et pour la rendre heureuse. L'humanité est l'abrégé des vertus.

D. Quelles sont les vertus qui découlent de l'humanité?

R. C'est la pitié, la bienfaisance, la générosité, l'indulgence, la douceur, la patience, le pardon des injures. La justice elle-même est fondée sur l'humanité et se confond perpétuellement avec elle.

D. Qu'est-ce que la pitié?

R. C'est la disposition habituelle où tout homme, pour le bien de la société, doit être de secourir son semblable lorsqu'il le voit malheureux et souffrant.

D. Sur quoi se fonde la pitié ou d'où vient-elle?

R. Elle est l'effet de la sensibilité physique cultivée, aug-

mentée en nous par l'habitude, l'expérience et la raison : c'est cette disposition purement organique qui fait que nous éprouvons nous-mêmes un sentiment douloureux dès que nous voyons souffrir quelqu'un de nos semblables.

D. Est-ce que la pitié n'est pas une maniere d'être commune à tous les hommes ?

R. Non ; cette affection n'est point générale ; il est des hommes très peu sensibles ; il en est d'autres en qui la sensibilité n'a point été exercée ; enfin il en est en qui l'habitude l'a étouffée.

D. La pitié est-elle un devoir, ou sommes-nous obligés de se-

courir les malheureux ?

R. Oui; cette vertu est néces saire aux hommes qui vivent en société; elle ne leur est avantageuse que par les secours mutuels qu'ils sont à portée de se procurer; sans cela elle leur deviendroit parfaitement inutile.

D. Quel intérêt avons-nous de donner des secours à nos semblables ?

R. Chaque homme est à tout moment exposé à souffrir lui-même, par conséquent il a besoin du secours des autres; pour les déterminer à le secourir, il doit leur montrer les mêmes dispositions à leur égard. La pitié est nécessaire à la société,

au maintien de laquelle chacun de nous est intéressé; enfin lorsqu'un homme a de la sensibilité ou éprouve un mouvement douloureux à la vue des souffrances d'un autre, il est intéressé à faire cesser dans cet homme une façon d'être dont il souffre lui-même.

D. L'homme dépourvu de sensibilité a-t-il le même intérêt de secourir ses semblables?

R. Quoique l'homme insensible n'ait pas au dedans de lui-même un motif aussi pressant que celui qui a beaucoup de sensibilité ou qui est très susceptible de pitié, la raison lui

en fournit de très forts quoique plus éloignés ; elle lui montre que la dureté le rendroit odieux et méprisable à ses associés aux quels tout homme a un égal intérêt de plaire, et dont l'estime, l'affection et les secours sont nécessaires à quiconque vit dans la société.

D. Mais n'existe-t-il pas des nations où la pitié est regardée comme une foiblesse, et où la cruauté est permise?

R. La cruauté peut être licite et approuvée par une nation sauvage et peu éclairée sur ses vrais intérêts ; nous en voyons des exemples dans plusieurs pays ; mais jamais la raison ne peut

autoriser la cruauté. Plus les sociétés s'éclaireront ou acquerront de l'expérience, plus elles sentiront que l'humanité et la pitié sont des sentiments nécessaires au bonheur des hommes.

D. Qu'est-ce que la bienfaisance ?

R. C'est une disposition habituelle à faire du bien à tout homme qui a besoin de nous.

D. Qu'est-ce que la générosité ?

R. C'est la disposition où nous sommes de sacrifier une portion de notre bien-être à celui des autres.

D. Quel intérêt pouvons-

nous avoir à être bienfaisants et généreux ?

R. Nous avons l'intérêt d'exciter dans les autres des dispositions favorables pour nous-mêmes ; nous faisons naître en eux de l'amour, de la reconnoissance, de l'estime ; nous les intéressons à notre sort, nous acquérons des droits sur eux ; nous échangeons une portion de notre bien-être contre des dispositions dont nous faisons plus de cas ou que nous sommes habitués à regarder comme plus utiles pour nous que ce que nous sacrifions.

D. La bienfaisance et la générosité ne sont donc point désintéressées ?

R. L'homme ne fait jamais rien sans motifs; il n'agit qu'en vue de son propre bonheur: on appelle désintéressé celui qui met son bien-être ou son intérêt dans les sentiments qu'il attend de ceux à qui il fait du bien et se rend utile.

D. La bienfaisance et la générosité sont-elles des devoirs?

R. Elles sont des devoirs pour celui qui desire de faire naître dans les autres des sentiments qu'il juge nécessaires à son bonheur; puisque ces dispositions sont des moyens sans lesquels il ne peut obtenir d'eux ces différentes affections. Si je veux me faire aimer d'un homme, je ne

puis y parvenir qu'en lui faisant du bien.

D. Quel est le sentiment que l'on se propose d'exciter en faisant du bien à quelqu'un ?

R. On l'appelle reconnoissance.

D. Qu'est-ce que la reconnoissance ?

R. C'est un sentiment d'affection que tout homme raisonnable doit éprouver pour celui qui lui fait du bien ou qui lui procure du bonheur, et que son bienfaiteur se propose de faire naître en lui.

D. La reconnoissance est-elle un devoir ?

R. Oui; puisqu'elle est un

moyen d'obtenir de nos semblables des bienfaits nécessaires à notre propre bonheur.

D. Quel intérêt avons-nous à montrer de la reconnoissance?

R. Nous avons celui de nourrir dans celui qui nous fait du bien les sentiments favorables qu'il a pour nous, et d'exciter dans les autres le desir de contribuer à notre bien-être; d'ailleurs l'ingratitude nous rendroit odieux et méprisables aux yeux des autres; elle est propre à détruire dans les hommes le desir d'être utile; elle est injuste puisqu'elle prive celui qui nous a rendu service du sa-

qui lui étoit dû, et des droits légitimes qu'il a sur notre cœur; en manquant à la reconnoissance nous manquons à la condition sous laquelle on nous a rendu service.

D. Mais ne fait-on pas souvent du bien à des hommes que l'on connoît pour des ingrats, et alors la générosité n'est-elle pas totalement désintéressée?

R. Non; elle a seulement un motif très pur, puisqu'alors on a pour but d'acquérir plus de droits à sa propre estime ou à celle des autres: or, dans un sens précis, un motif, quel qu'il soit, est un intérêt.

D. Avons-nous intérêt à faire

du bien à nos ennemis ?

R. Oui ; nous acquérons de la supériorité et de justes droits sur tout homme qui est l'objet de notre bienfaisance ; cette conduite nous concilie l'estime générale. D'ailleurs, en faisant du bien à notre ennemi, nous travaillons à changer ses dispositions pour nous ; nous pouvons réussir à en faire un ami, ce qui est un avantage réel.

D. A qui devons-nous de la reconnoissance ?

R. A tous ceux qui nous aiment et qui nous obligent ; et notre reconnoissance doit se proportionner à l'importance des services qu'ils nous rendent.

Nous devons de la reconnoissance à la société qui nous procure des avantages, au souverain qui assure nos droits et notre liberté, à nos parents qui s'occupent sans cesse de notre bonheur, à nos proches qui nous secourent, à nos amis qui nous aident de leur fortune et de leurs conseils, à tout homme qui contribue à notre félicité soit passagere soit durable. En un mot, pour que la société soit heureuse, il faut que ses membres soient reconnoissants et bienfaisants; et pour son propre intérêt elle doit elle-même montrer de la reconnoissance à tous ceux qui la servent utile-

ment. D'où l'on voit que personne n'est dispensé de reconnoissance.

D. Pourquoi donc la reconnoissance est-elle si rare parmi les hommes, et l'ingratitude si commune?

R. 1°. C'est qu'un bienfait donne nécessairement de l'avantage à celui qui le confere sur celui qui le reçoit; 2°. c'est que le bienfaiteur, étant plus heureux que celui qu'il oblige, excite quelquefois son envie; 3°. c'est qu'il exige souvent un prix excessif de ses services, et croit acquérir par sa bienfaisance une sorte de pouvoir sur celui qui en est l'objet: en un

mot, c'est qu'il y a un art de faire le bien, et qu'en tout cet art est peu connu.

D. Qu'est-ce que l'indulgence?

R. C'est une disposition habituelle qui fait qu'un homme humain résiste aux mouvements de haine que peuvent exciter en lui les défauts ou les opinions des autres.

D. L'indulgence est-elle un devoir?

R. Oui, c'est un moyen nécessaire pour maintenir la concorde dans la société; si l'on en bannissoit l'indulgence, elle ne rassembleroit que des hommes qui se haïroient les uns les au-

tres, et par conséquent peu disposés à se prêter des secours. En un mot, sans indulgence, la société seroit pour nous un fléau véritable.

D. Avons-nous intérêt à montrer de l'indulgence à ceux avec qui nous vivons?

R. Indépendamment du repos de la société qui intéresse chacun de ses membres, comme nul homme n'est sans défaut et ne peut avoir en tout les mêmes opinions qu'un autre, son intérêt propre exige qu'il montre de l'indulgence aux autres afin d'avoir droit à la leur.

D. Mais n'est-il pas des sociétés d'où l'indulgence est ban-

nie et où l'on se permet de nuire à ceux qui n'admettent point les opinions généralement reçues dans ces sociétés?

R. Une société d'où l'indulgence est bannie agit contre ses propres intérêts; elle autorise ses membres à se nuire, elle favorise l'injustice et l'inhumanité; elle exerce un droit que la raison ne peut approuver parcequ'il est contraire au but de l'association. Une société bien constituée doit écarter tout ce qui tend à diviser ses membres et les rendre ennemis les uns des autres; elle ne doit approuver que ce qui leur inspire de l'indulgence ou ce qui favori-

se la concorde et l'union entre eux.

D. Devons-nous de l'indulgence au crime?

R. Non; le citoyen doit haïr et mépriser le crime; il doit plaindre le criminel; c'est aux loix à le punir.

D. Qu'est-ce que la patience?

R. C'est une disposition naturelle ou acquise à supporter le mal qu'on nous fait, et par laquelle nous résistons au desir de nous en venger ou de nuire à celui dont nous l'avons reçu.

D. La patience est-elle un devoir?

R. Oui; puisque c'est un moyen d'entretenir la paix dans

la société en qui réside exclusivement le droit de venger ses membres du mal qu'on leur fait ; droit qu'elle s'est réservé, et qu'elle exerce avec plus de mesure et d'équité qu'ils ne feroient eux-mêmes. Dans une société où les loix, dictées par la saine raison, sont en vigueur, quiconque se fait justice lui-même, les viole, et mérite leur animadversion.

D. Mais si la société est injuste et néglige ou refuse de venger le citoyen lésé, ne lui rend-elle pas, par ce refus, sur l'auteur du dommage ou de l'injure, tous les droits qu'elle n'exerce pas elle-même ?

R. La vengeance ne répare point le mal qu'on nous a fait; elle est donc inutile, puisqu'en s'y livrant on n'atteint pas le but qu'on se propose, et qui pourroit en quelque sorte justifier les excès auxquels elle entraîne. D'ailleurs la raison exercée nous prouve que le pardon des injures est aussi conforme à notre intérêt personnel qu'il est digne d'une ame élevée: il nous donne une grande supériorité sur celui dont nous oublions l'offense; nous le forçons souvent au repentir; nous pouvons en faire un ami; en un mot notre intérêt propre et celui de la so-

ciété auquel le nôtre est toujours lié, nous conseillent de mettre un frein à la colere, à la haine, à la vengeance, parceque ces passions, nuisibles pour les autres, ont des suites funestes pour nous-mêmes, et finissent par étouffer dans ceux qui s'y livrent la voix de l'humanité, de la justice et les sentiments nécessaires au bonheur de l'homme en société.

D. Si quelqu'un menace ma vie ou mes biens, ne dois-je pas me défendre?

R. Tout homme a sans doute le droit de défendre sa personne et ses biens: mais après s'é-

tre mis en sûreté, l'humanité reprend tous ses droits ; elle prescrit la clémence ; dès que le danger est passé, la vengeance seroit inutile et atroce.

D. Quelles sont les autres dispositions qui découlent de l'humanité ou de l'indulgence?

R. C'est la douceur, la complaisance, la déférence, la politesse, les égards, les soins, les attentions que, pour notre propre intérêt, ou pour nous faire aimer, nous devons montrer à tous ceux avec lesquels nous avons des rapports, afin de ne point blesser leur amour propre, sentiment très délicat, et

qu'il faut ménager avec art dans tous les hommes.

D. Quels sont les vices contraires à l'humanité ?

R. C'est la dureté, l'insensibilité, la cruauté, l'avarice, la haine, la colere, la vengeance, l'orgueil, l'arrogance, l'intolérance, en un mot toutes les dispositions qui tendent à nuire à nos semblables et à les affliger.

D. Pourquoi dites-vous que l'avarice est contraire à l'humanité ?

R. C'est que celui qui place tout son bonheur dans les richesses est communément peu disposé à les partager avec

ceux qui en ont besoin ; par là il se rend inutile à ses semblables ; l'avarice l'endurcit sur leurs maux ; un avare intercepte la circulation des bienfaits nécessaires à la société.

D. Quelles sont les autres vertus nécessaires à la société ?

R. C'est la justice, la prudence, la tempérance et la force. On les nomme communément *Vertus cardinales.*

D. Qu'est-ce que la justice ?

R. La justice est, comme on l'a déja dit, la disposition habituelle à laisser jouir chacun de ses droits.

D. N'avez-vous pas dit que

justice étoit fondée sur l'humanité ?

R. Oui ; laisser jouir tout homme de ses droits est un devoir de l'humanité, parceque l'empêcher d'en faire usage ce seroit mettre obstacle à sa félicité et exercer sur lui un pouvoir tyrannique.

D. La justice est donc un devoir ?

R. Sans elle une société ne pourroit subsister ; elle a pour but de maintenir les membres du corps politique dans leurs droits légitimes qu'elle regle d'après l'expérience et la raison ; en un mot sans justice il n'y a ni sûreté, ni paix, ni

bonheur à espérer dans aucune espece d'association.

D. Quel intérêt l'homme a-t-il d'être juste?

R. S'il n'observoit point la justice envers les autres, il deviendroit un ennemi commun; s'il les empêchoit de jouir de leurs droits, il ne pourroit être assuré de jouir des siens.

D. Ainsi en quoi consiste la justice?

R. A ne faire tort à aucun de ses semblables, ni dans sa personne ni dans ses biens, en un mot à ne mettre aucun obstacle à son bonheur.

D. Comment peut-on violer la justice dans sa personne?

R. C'est en portant directement atteinte à sa liberté, au mépris de ses droits les plus sacrés; en lui ôtant tous les moyens de se défendre et de réclamer le secours des loix; enfin en le privant de la vie ou de l'usage de ses membres.

D. Comment peut-on violer la justice dans ses biens?

R. C'est en le dépouillant, soit par force soit par ruse, de ce qui lui appartient, c'est-à-dire des choses sur lesquelles il a des droits légitimes.

D. Comment l'homme acquiert-il des droits sur des choses?

R. C'est par son travail qu'il

en acquiert la propriété. Un poisson qui est dans une riviere d'Amérique n'est à personne; il est à moi, ou j'ai des droits sur lui, il me devient propre dès que, par mon adresse et mon travail, je me le suis approprié. J'ai des droits sur les fruits de mon champ, parceque c'est mon travail ou mes soins, et non ceux d'un autre qui l'ont rendu fertile. Un pere a des droits sur ses enfants, parceque sans lui ses enfants n'existeroient point.

D. La société est-elle intéressée à maintenir chacun dans la possession de ce qui lui appartient?

R. Elle y a même le plus grand intérêt, parceque sans

cela elle ne pourroit subsister. Les hommes ne vivent en société que pour jouir plus sûrement de leurs droits : détruisez la justice, la société, loin d'être utile, devient nuisible ; les hommes y sont dans un état de guerre les uns avec les autres.

D. Un homme n'est-il pas en droit de donner à un autre ce qui lui appartient ?

R. Oui ; tout homme a le droit de transférer sa propriété à un autre ; cet acte se nomme *échange*, lorsque par là celui qui transfere sa propriété obtient celle d'une autre chose ; il s'appelle *don*, lorsque celui qui transfere sa propriété n'ob-

tient celle d'aucune autre chose pour lui-même, et alors il est l'effet de la bienfaisance ou de la générosité.

D. Quelles sont les actions et les vices contraires à la justice?

R. Ce sont toutes les actions et les dispositions qui tendent à priver l'homme de ses droits; telles sont la tyrannie, l'oppression, le vol, la rapine, l'usurpation, les vexations de toute espece, le manque de bonne foi, la violation de ses engagements avec ses associés, le mensonge, la fraude, la médisance et la calomnie.

D. Quelles sont les vertus qui découlent de la justice?

R. C'est la bonne foi, l'exactitude à remplir sa promesse, la candeur, la véracité.

D. Qu'est-ce que la véracité?

R. C'est une disposition habituelle à découvrir aux autres la vérité ou ce qui peut être utile et nécessaire à leur bonheur.

D. Pourquoi dites-vous que le mensonge est contraire à la justice?

R. C'est que les hommes ne vivent point en société pour se tromper réciproquement, mais pour se procurer des secours mutuels, pour se communiquer avec franchise ce qu'ils savent d'intéressant les uns pour les autres, et pour tirer, des rapports nécessaires qui existent

entre eux, le plus grand avantage possible pour chacun en particulier. Le mensonge est un vice d'esclave; il dégrade celui qui en a contracté la funeste habitude; il lui fait perdre l'estime et la confiance publiques, deux biens sans lesquels il est impossible de vivre heureux dans une société bien ordonnée.

D. Devons-nous la vérité à ceux auxquels elle peut porter préjudice?

R. Non; elle cesse alors d'être un bien pour eux : tout ce qui leur nuit est un mal réel. *Exemple.* Si un homme qui en veut assassiner un autre, me demande s'il est caché dans ma maison, je ferois un grand mal

de lui dire la vérité ; l'humanité et la justice exigent alors que je le trompe ; en lui épargnant un crime je lui fais du bien à lui-même.

D. Qu'est-ce que la médisance ?

R. C'est toute vérité nuisible à un individu et inutile aux autres. Dénoncer un criminel, annoncer à un ami ou à un inconnu qu'un autre veut le tuer n'est point une médisance, c'est un devoir ; dévoiler les défauts de quelqu'un sans avantage pour les autres, est une médisance, c'est un mal réel pour celui dont on médit ; c'est une action contraire à l'humanité et à la concorde si nécessaires

aux hommes réunis en société.

D. Qu'est-ce que la calomnie?

R. C'est tout mensonge nuisible aux autres. Ainsi la calomnie outrage également la vérité, la justice, l'humanité.

D. Comment est-elle contraire à la justice?

R. En ce qu'elle prive celui que l'on calomnie, de l'affection, de l'estime et des avantages qu'il a droit de prétendre dans la société.

D. Comment est-elle contraire à l'humanité?

R. En ce qu'elle suffit quelquefois pour détruire le bonheur de celui qui en est l'objet.

D. Quel intérêt avons-nous à ne point mentir?

R. C'est qu'en respectant la ...érité nous obtenons l'estime et ... confiance de nos concitoyens; ...ntiments qui sont nécessaires ...u bonheur de tout homme rai... ...onnable.

D. Qu'est-ce que la pru... ...ence?

R. C'est la disposition habi... ...uelle à choisir les moyens les ...lus propres à obtenir la fin ...qu'on se propose, ou le pou... ...voir de concilier son bonheur ...avec celui de ses semblables. Nous avons vu plus haut que la prudence est nécessaire, même à l'homme isolé : il s'agit ici de sa conduite relativement à d'autres êtres dont les actions

influent sur lui de même que les siennes influent sur eux. Cela posé, la prudence est un devoir pour lui et il a le plus grand intérêt à l'observer.

D. Quelles sont les règles de la prudence ?

R. C'est d'acquérir de l'expérience et de consulter la raison pour nous assurer des effets que nos actions produiront sur les autres, et de l'influence qu'elles auront par contre-coup sur nous-mêmes ; ce qui s'appelle prévoyance.

D. Que faut-il faire lorsque nous sommes incertains des effets de nos actions ?

R. La prudence exige alors

que nous les suspendions jusqu'à ce que nous soyons assurés de connoître ces effets.

D. Quelles sont les actions et les dispositions contraires à la prudence?

R. Ce sont en général toutes celles qui nous exposent nous-mêmes à quelque danger ou qui compromettent directement ou indirectement le bonheur de ceux avec qui nous vivons. La plupart de ceux qui se plaignent de leur malheur, devroient plutôt se plaindre de leur imprudence qui en est une des principales causes, et souvent la seule, comme il leur seroit facile de s'en convaincre

s'ils faisoient un examen exact et sévere de l'histoire de leur vie. La prudence est un des caracteres du bon esprit, ce qui suffit pour prouver qu'elle n'est pas commune : elle est comme la fortune, elle tient lieu de mérite à beaucoup de gens. Il n'est aucune circonstance de la vie où elle ne soit d'une utilité sensible et plus ou moins directe : elle nous conduit à la tempérance qui n'est que la prudence même exercée et mise en pratique : celle-ci nous apprend à distinguer les passions qui peuvent nuire ; celle-là est la disposition habituelle à les vaincre.

D. Quel intérêt avons-nous

aux hommes réunis en société.

D. Qu'est-ce que la calomnie?

R. C'est tout mensonge nuisible aux autres. Ainsi la calomnie outrage également la vérité, la justice, l'humanité.

D. Comment est-elle contraire à la justice?

R. En ce qu'elle prive celui que l'on calomnie, de l'affection, de l'estime et des avantages qu'il a droit de prétendre dans la société.

D. Comment est-elle contraire à l'humanité?

R. En ce qu'elle suffit quelquefois pour détruire le bonheur de celui qui en est l'objet.

D. Quel intérêt avons-nous à ne point mentir?

nissent par des excès dont nous devenons nous-mêmes les victimes.

D. Donnez-nous des exemples?

R. L'expérience et la réflexion nous prouvent qu'il faut réprimer la colere, la vengeance, l'amour, la jalousie, l'envie, en un mot toutes les passions violentes qui troublent notre raison, et nous font commettre des fautes dont la funeste influence s'étend sur le reste de notre vie.

D. Mais sommes-nous les maîtres de nos passions?

R. Nous pouvons contre-balancer les passions que nous

éprouvons par d'autres passions; la crainte peut nous aider à résister au desir ; la vue des conséquences fâcheuses d'un plaisir présent, doit empêcher tout homme raisonnable de céder à ce plaisir. *Exemple.* La crainte du châtiment ou du mépris de ses semblables suffit pour retenir un homme qu'une passion sollicite à une action déshonnête. La crainte devient alors un motif assez fort pour arrêter l'impulsion du desir et pour l'empêcher de déterminer la volonté.

D. Qu'est-ce qui nous fournit des motifs pour résister à nos passions ?

R. L'expérience, la raison, l'éducation, les bons exemples, les loix, nous inspirent de la crainte pour les choses qui peuvent nous rendre odieux à nos semblables, et nous font connoître le prix de leur estime et de leur affection. Ces motifs suffisent à tout homme raisonnable pour arrêter et contre-balancer les passions qui le solliciteroient au mal. Celui qui vit en société doit connoître ces motifs ; il mérite d'être malheureux lorsqu'ils ne suffisent pas pour le porter au bien : la société peut lui imputer les suites que ses passions ont sur ses concitoyens ; elle a droit de l'en

punir, parcequ'elle suppose qu'étant susceptible de raison, il a dû faire des expériences.

D. Quelles sont les vertus qui découlent de la tempérance?

R. C'est la modération dans les plaisirs, la sobriété, la chasteté, en un mot c'est la disposition où tout homme raisonnable doit être de résister à tout ce qui peut nuire à ses semblables, et par contre-coup à lui-même.

D. Pourquoi mettez-vous la chasteté au nombre des vertus?

R. C'est que les plaisirs de l'amour, à la jouissance desquels la nature a attaché les sensations les plus délicieuses, sont ceux dont l'excès a le plus de

danger pour nous ; ils nous rendent inutiles à nous-mêmes et aux autres ; ils nous absorbent entièrement ; ils nous éloignent de nos devoirs et affoiblissent à nos yeux l'obligation de les remplir ; ils deviennent l'objet de tous nos desirs, de toutes nos actions, de toutes nos pensées. C'est sur ces effets que se fondent l'aversion et le mépris que les hommes raisonnables ont pour la débauche, la prostitution et les outrages faits à la pudeur.

D. Quels sont les vices contraires à la tempérance ?

R. C'est la gourmandise, l'ivrognerie, la débauche, en un mot tout excès dans les plaisirs

ou tout ce qui passe la mesure que la raison nous montre nécessaire à notre propre bonheur et à celui des autres.

D. Qu'est-ce que la force?

R. C'est une vertu ou une disposition à nous rendre utiles à nos semblables, à les servir par notre activité, notre courage, nos facultés, notre industrie, nos talents.

D. Tous les hommes peuvent-ils avoir cette vertu?

R. Non; elle n'est point donnée à tout le monde; elle est un résultat de l'organisation cultivée par l'éducation, par l'habitude et par l'exemple; voilà pourquoi la société, pour son intérêt, récompense et distingue

par des préférences flatteuses ceux de ses membres qui l'illustrent par leurs talents.

D. Cette préférence est-elle juste?

R. Oui; la raison approuve que, parmi des hommes réunis pour travailler à leur bonheur mutuel, ceux qui sont les plus utiles soient les mieux récompensés. Telle est la source des avantages que la société, pour son utilité particuliere, accorde à ceux qui la servent, la défendent, l'instruisent, et qui lui procurent du bonheur, des commodités, des plaisirs.

D. Quels sont ces avantages?

R. C'est le pouvoir, les ri-

chesses, l'estime, la considération, les rangs, les honneurs, les distinctions, que les hommes en société sont convenus d'accorder à ceux qui leur sont d'une plus grande utilité, afin de les exciter à leur rendre de nouveaux services.

D. Pourquoi appellez-vous ces choses des avantages?

R. C'est que ceux qui les possedent ont des moyens de mettre un plus grand nombre d'hommes dans leur dépendance, de les intéresser à leur propre conservation, de les inviter à concourir à leur bonheur, tandis que ceux qui sont moins utiles à la société n'ont pas les mêmes ressources.

D. Qu'est-ce que le pouvoir ?

R. C'est en général un moyen très efficace d'influer fortement sur le sort d'un grand nombre d'individus, et d'en faire autant d'instruments divers et plus ou moins sûrs de ses volontés particulieres, de sa fortune et de son bonheur.

D. Le pouvoir est-il juste ?

R. Oui, toutes les fois qu'il est approuvé par la raison, et que, renfermé dans ses véritables limites, il augmente le bien-être de ceux sur lesquels on l'exerce ; il est injuste ou ne donne aucuns droits légitimes lorsqu'il nuit à leur bonheur : et alors il s'appelle violence, tyrannie, licence.

D. Comment s'appelle le desir du pouvoir?

R. On l'appelle ambition.

D. L'ambition n'est-elle pas un mal?

R. Le desir d'un pouvoir juste, accordé par la volonté générale, réglé, circonscrit par elle, et exercé selon les loix qu'elle institue, est un sentiment naturel et conforme à l'ordre; il ne peut être blâmé tant que les moyens que nous employons pour l'obtenir sont eux-mêmes justes et légitimes, ou ne nuisent point à nos concitoyens. L'ambition est un mal lorsqu'elle n'a pour objet que le pouvoir injuste, la licence et la tyrannie, ou lorsque, pour

se satisfaire, elle nous fait employer des moyens criminels et désapprouvés par la raison.

D. Le desir des richesses n'est-il pas un mal?

R. Oui, lorsqu'on regarde leur acquisition comme un moyen plus sûr d'assouvir ses passions déréglées; mais ce desir n'est que louable lorsqu'après l'avoir satisfait par des voies honnêtes, on emploie sa fortune à faire à ses semblables une foule de petits biens qui augmentent la somme de leur bonheur.

D. Que doit-on penser du desir de l'estime, des honneurs, de la réputation, de la gloire, des distinctions?

R. Ce desir est, sans doute, un présage heureux dans ceux qui l'éprouvent; mais dans tous les cas il doit être subordonné à celui du bien public, le seul peut-être où l'excès soit permis. C'est l'avantage que la société retire de nos passions, qui est la mesure de leur utilité, comme il doit être celle de leur force, et, pour ainsi dire, de leur intensité. D'où il suit qu'elles ont toutes leur limite déterminée au-delà de laquelle le mal se trouve.

D. Qu'entendez-vous par le mérite?

R. C'est le droit que nous acquérons sur l'estime, l'affec-

tion, les sentiments favorables des autres, et sur les récompenses qui sont dues aux divers avantages que nous leur procurons.

D. Avons-nous le droit de nous estimer nous-mêmes?

R. Oui, lorsque nous avons la conscience d'avoir fait des actions utiles à nos semblables et qui méritent leur amour. Approuver en soi ce qui est réellement bon, c'est un acte de justice; c'est juger sainement; c'est user d'un droit que la raison reconnoît; elle ne peut point blâmer celui qui, après avoir servi utilement la société, s'applaudit intérieurement des droits

que ses bienfaits ou ses talents lui donnent sur ses concitoyens.

D. Mais s'estimer soi-même n'est-ce pas avoir de l'orgueil?

R. Ce sentiment s'appelle orgueil, et devient blâmable lorsqu'il se manifeste par une conduite ou par des discours propres à humilier nos semblables, lesquels souffrent nécessairement du mépris que nous leur témoignons, parceque ce mépris est une preuve que nous ne prenons aucun intérêt à leur bonheur. D'où l'on voit que l'orgueil, lors même qu'il se trouve joint au mérite, en détruit les droits, ou les fait long-temps méconnoître.

D. Comment cela arrive-t-il?

R. Avoir du mérite c'est avoir droit à l'affection des hommes parcequ'on leur est utile; les mépriser c'est s'attirer leur haine au lieu de leur affection et de leur estime que nous devons nous proposer dans le bien que nous leur faisons.

D. L'homme est-il en droit de mépriser son semblable?

R. La raison approuve que nous méprisions tous ceux qui sont inutiles ou nuisibles à la société. Le mépris est un châtiment dû au vice et au crime; il est nécessaire au bien-être des hommes associés; c'est un des freins les plus propres à retenir les méchants.

D. Sommes-nous en droit de mépriser ceux qui n'ont point les mêmes talents, le même mérite, le même pouvoir, les mêmes avantages que nous dans la société?

R. Notre mépris n'est juste qu'autant qu'il tombe sur ceux qui nuisent ou qui sont inutiles à la société; l'humanité exige que nous aimions, que nous montrions de l'affection à tous les autres, et que nous les plaignions lorsqu'ils n'ont point les avantages qui les feroient remarquer. Mépriser un homme parcequ'il est malheureux, pauvre ou foible, c'est un outrage fait à l'humanité.

D. Qu'entend-on par la vanité?

R. On entend par vanité l'estime que nous avons pour nous-mêmes ou que nous exigeons des autres pour des qualités, des avantages, des talents inutiles à la société ou pour un mérite que nous n'avons point.

Exemple. On dit qu'un homme est vain lorsqu'il s'applaudit lui-même ou prétend à l'estime de ses concitoyens par l'exercice d'un pouvoir qui n'est utile qu'à lui seul, par des richesses dont il ne fait qu'un usage frivole, par son rang, sa naissance, ses titres, son faste, ses équipages, etc.

D. La modestie n'est-elle pas une vertu?

R. Elle est une vertu, en ce

que l'humanité et le bien de la société exigent que nous n'affligions personne par la comparaison fâcheuse que nous faisons de nos avantages et de nos qualités avec les siens. Le mépris est un sentiment qui blesse ceux à qui on le montre et qui excite en eux des passions dangereuses pour nous-mêmes.

D. Quelles sont ces passions?

R. C'est la jalousie, l'envie et la honte.

D. Qu'entendez-vous par la jalousie?

R. C'est le sentiment qui nous rend malheureux du bonheur des autres.

D. Qu'est-ce que l'envie?

R. C'est un sentiment doulou-

reux, excité en nous par le bonheur d'un autre, et qui nous le fait haïr ou chercher à lui nuire.

D. L'envie peut-elle être utile ou produire du bien?

R. Non; c'est un sentiment inutile, incommode pour nous-mêmes, et dont les suites sont toujours funestes à la société; d'ailleurs ce sentiment est injuste et inhumain, puisque, dans la société, chacun doit jouir de ses droits, et que le bonheur d'un homme ne peut nous autoriser à le haïr. Ce sentiment est mal fondé, parceque les hommes qui nous paroissent les plus heureux sont souvent plus à plaindre que ceux qui leur portent envie.

D. Quelles sont les suites funestes de la jalousie et de l'envie?

R. Elles nous portent à des injustices, à la médisance, à la calomnie; elles nous font méconnoître le mérite des autres; elles nous rendent ingrats; elles découragent les talents, le génie et la vertu; et souvent ces passions, nourries dans nos cœurs, nous font commettre les plus grands crimes.

D. Qu'entendez-vous par la honte?

R. C'est un sentiment douloureux que nous éprouvons intérieurement toutes les fois que nous craignons le mépris des autres.

D. Pourquoi ce sentiment est-il douloureux ?

R. C'est que tout homme, s'aimant et s'estimant lui-même, est nécessairement affligé lorsqu'il ne croit pas ses sentiments partagés par des êtres nécessaires à son bonheur.

D. La honte est-elle un sentiment louable ?

R. C'est un sentiment naturel, qui devient très nuisible lorsqu'il est excité par des objets utiles à la société ; et qui produit de bons effets lorsqu'il est inspiré par le vice, le crime, ou ce qui nuit à nos semblables.

D. Comment peut-on avoir honte ou craindre d'être méprisé pour avoir fait le bien ?

R. Dans une société vicieuse et corrompue, la vertu est souvent forcée de rougir; elle devient méprisable aux yeux de ceux qui n'en connoissent point le prix.

D. Comment la honte devient-elle un sentiment utile?

R. C'est lorsqu'elle nous empêche de faire le mal, lorsqu'elle excite en nous la crainte d'être méprisés des autres; elle devient pour lors un frein pour le crime ou elle le punit par le remords.

D. Qu'entendez-vous par le remords?

R. C'est un sentiment vif de honte ou de crainte, causé par la conscience que nous avons

d'avoir justement encouru la haine, le mépris et les châtiments de la société.

D. Qu'appellez-vous conscience?

R. C'est la connoissance que l'expérience nous donne des sentiments d'affection ou de haine que nos actions bonnes ou mauvaises doivent faire naître dans ceux avec qui nous vivons. L'une s'appelle *bonne* conscience; elle est un bien réel et précieux. L'autre s'appelle *mauvaise*, et produit en nous un sentiment très pénible.

D. Qu'est-ce qui nous donne cette connoissance?

R. L'expérience, l'habitude, la raison nous mettent à portée

de connoître les jugements que les autres doivent porter de notre conduite.

D. Mais ne sommes-nous pas toujours portés à nous flatter nous-mêmes ou à juger favorablement nos propres actions?

R. Oui; mais des expériences réitérées nous détrompent, et nous prouvent que les autres doivent nous mépriser, même lorsqu'ils ne nous laissent pas appercevoir les sentiments qu'ils ont pour nous. Nous sommes toujours forcés de reconnoître qu'ils ne peuvent ni approuver, ni aimer, ni estimer ceux qui nuisent à la société, et que leur propre intérêt les for-

ce de haïr intérieurement le crime que souvent ils applaudissent tout haut.

D. Comment pouvons-nous connoître les dispositions interieures des autres à notre égard?

R. C'est en examinant les sentiments que produit en nous mêmes la conduite de ceux qui agissent comme nous. *Exemple.* Pour peu que je rentre en moi-même, je sens que je suis forcé de haïr celui qui me fait une injustice; j'en conclus que je dois être un objet odieux pour celui envers qui je suis injuste.

D. Ainsi que faut-il faire pour juger sainement ses propres actions?

R. Il faut se mettre à la

place des autres, appliquer à sa propre conduite la mesure dont ils se servent eux-mêmes pour l'apprécier.

D. Mais si nous sommes assez puissants pour empêcher les hommes de nous punir ou de nous marquer du mépris?

R. L'expérience nous prouve que la honte et les remords diminuent dans les méchants à mesure qu'ils se croient plus assurés de l'impunité, et sur-tout à proportion qu'ils ont plus de pouvoir : cependant leur pouvoir ne s'étend jamais sur les sentiments secrets des hommes; ceux-ci sont toujours forcés de haïr et de mépriser le criminel, et celui-ci ne peut compter sur

leur estime et sur un attachement solide de leur part; ces sentiments ne sont jamais que les fruits de la vertu.

D. Un homme ne peut-il pas être assuré que ses crimes ne seront point découverts?

R. 1°. Un homme a bien rarement la certitude complette que ses crimes demeureront dans l'oubli, sur-tout quand ils sont habituels et multipliés: malgré toutes les précautions, un moment suffit pour les dévoiler; 2°. quelque cachés que soient nos crimes, nous sommes forcés de nous les reprocher intérieurement, et de convenir en rougissant que les autres nous détesteroient s'ils nous voyoient

tels que nous sommes. L'expérience nous prouve que les méchants sont toujours inquiets, défiants, ombrageux ; ils ne jouissent guere du repos réservé à la vertu et à une bonne conscience qui en est l'effet et la récompense.

D. Mais n'existe-t-il pas des hommes qui sont parvenus à étouffer toute honte et tout remords ?

R. S'il existe des hommes de cette trempe ils sont très rares ; un petit nombre d'exceptions ou d'exemples particuliers ne suffit point pour démentir les principes généraux de la morale. Lorsque je dis que le feu fait une impression douloureuse sur tout

être de l'espece humaine, j'établis un principe qui n'en est pas moins vrai, quoiqu'il puisse se trouver quelques hommes qui, à force de se familiariser avec le feu, sont devenus presque insensibles à ses impressions. Il en est de même des remords; tout homme en est susceptible; et ce principe est sûr, quoiqu'il puisse y avoir des hommes tellement familiarisés avec le crime qu'ils cessent d'en rougir; ce n'est pas pour eux que la morale est faite.

D. Un homme, à force d'hypocrisie, ne pourroit-il pas s'attirer l'affection de ses semblables même en faisant des crimes?

R. La conduite d'un hypocri-

te est une gêne continuelle ; il lui en coûte bien plus pour affecter des vertus que pour en avoir de réelles ; d'ailleurs il est rare qu'on puisse tromper toujours ; une vie qui n'est qu'un système de tromperie, est à tout instant sujette à se démentir.

D. Quels sont les vices contraires à la force ?

R. Ce sont tous ceux qui nous ôtent l'activité, le courage, l'énergie nécessaires au soutien de la société, tels que l'inertie, la paresse, la mollesse, l'oisiveté, la volupté, la lâcheté, etc.

D. Pourquoi mettez-vous la paresse au nombre des vices ?

R. C'est que le devoir de tout homme en société est de tra-

vailler suivant ses forces au bien-être de ses concitoyens dans quelque circonstance où il se trouve. Toute disposition qui nous empêche d'agir pour l'utilité de nos semblables est un vice méprisable qui nuit à la société et qui nous nuit à nous-mêmes.

D. Le travail n'est-il pas une peine, et par conséquent la paresse et l'oisiveté ne sont-elles pas des biens?

R. L'homme est fait pour agir; son intérêt propre l'exige; l'oisiveté le plonge dans un état incommode que l'on appelle ennui: ainsi une vie occupée est nécessaire à l'homme, une vie employée à être utile le rend estimable aux yeux de ses pareils;

nous ne jouissons du repos et des plaisirs que lorsque nous les avons achetés par le travail: nous n'avons droit aux récompenses de la société qu'autant que nous la servons.

D. La valeur est-elle une vertu?

R. Tout ce qui est utile à la société, tout ce qui tend à la conserver, à la défendre, à la maintenir dans ses droits, à lui procurer un bonheur réel est une vertu. La patrie étant exposée à être attaquée, a besoin de citoyens qui la défendent contre les ennemis de son bien-être, qui violent à son égard les devoirs de la raison.

D. Est-ce qu'une société est

soumise à des devoirs à l'égard d'une autre société ?

R. Oui sans doute; les sociétés ou les nations sont soumises à des devoirs, et ces devoirs sont les mêmes que ceux qui subsistent entre un homme et son semblable : les nations se doivent réciproquement l'humanité, la justice ; leur morale, comme celle de tout homme, est fondée sur les besoins réciproques ; c'est le besoin et l'intérêt qui les unissent plus ou moins intimement, qui rendent leurs devoirs plus ou moins indispensables, et qui sont les mesures constantes de leurs sentiments mutuels. Leurs alliances et leurs confédérations

sont maintenues par les mêmes moyens que les associations particulieres des hommes ; elles demandent de la bonne foi, de l'équité, de la sincérité. Leurs guerres sont justes et légitimes lorsqu'elles ont pour objet la défense de leurs droits ; elles doivent cesser avec le danger, et faire place à l'humanité. La paix entre elles leur est avantageuse, de même que le repos aux membres d'une même société : les traités ou conventions qu'elles font entre elles doivent être fidèlement observés. La conquête ne leur donne des droits véritables que lorsqu'elle procure le bien-être à la société conquise. Enfin l'intérêt

des nations, comme celui des individus de l'espece humaine, exige qu'elles soient justes, bienfaisantes ; qu'elles vivent dans la concorde ; qu'elles se montrent des vertus nécessaires, en tout temps, au bonheur du genre humain.

D. Que conclure de tout cela ?

R. J'en conclus que la morale est fondée sur la nature, sur les besoins et sur les intérêts des hommes ; que sans elle ils ne peuvent être heureux dans quelque position qu'ils se trouvent ; en un mot que l'intérêt de tout homme est d'être vertueux.

FIN.

De l'Imprimerie de DIDOT, fils aîné.